



EIDGENÖSSISCHE AUSLÄNDERKOMMISSION
COMMISSION FÉDÉRALE DES ÉTRANGERS
COMMISSIONE FEDERALE DEGLI STRANIERI
SWISS FEDERAL COMMISSION FOR FOREIGNERS

Rapport

■ '05

annuel

Sommaire

accents	4	
	Et voici les lauréats ...	5
	604 sur 757	5
aspects	6	
	L'évolution politique en Europe	6
	L'évolution politique en Suisse	7
	Les droits politiques des étrangers	17
	Evolution démographique et situation des étrangers résidant en Suisse	18
activités	20	
	Prix suisse de l'intégration	20
	Fusion entre la CFE et la CFR?	21
	Travail politique	21
	Promotion de l'intégration	28
	Information	32
appendice	37	

Impressum

Rédaction	Elsbeth Steiner Simone Prodolliet
Traduction (français)	Roger Barbier, Yvonand
Conception graphique	RH Design, Worb
Impression	OFCL, 3003 Berne
Commandes	Secrétariat de la CFE Quellenweg 9 3003 Berne-Wabern Tél. 031 325 91 16 eka-cfe@bfm.admin.ch

www.eka-cfe.ch

avant-propos

Dans un contexte international devenu plus lourd en matière de migration et d'intégration, le peuple a accepté les accords de Schengen-Dublin et de l'extension de la libre circulation des personnes. Nous espérons dès lors que les débats parlementaires relatifs à la loi sur les étrangers déboucheraient sur des résultats proches des propositions initiales du Conseil fédéral et des prises de position adressées par notre Commission aux instances délibératives concernées. Disons-le franchement, nos espoirs ont été déçus.

Si notre Commission a compris et accepté le choix d'une politique d'admission régulée et liée aux qualifications professionnelles, elle a regretté que le principe visant à traiter avec plus d'égalité les ressortissants de l'UE et ceux des pays dits tiers n'ait pas été retenu.

Toute immigration de travail est associée à une immigration de peuplement et implique des aspects humains. Les conditions liées au statut de résidence, au regroupement et aux besoins de la famille jouent un rôle important en matière d'intégration, et souvent dans les décisions de s'installer dans un pays. Pour cela aussi, le rejet des dispositions formulées à ce sujet dans le projet du Conseil fédéral apparaît comme un signal peu encourageant pour des migrants intéressés et recherchés par notre économie. Ainsi, nous ne pouvons nous départir du sentiment que, tout en affirmant la nécessité et l'exigence de l'intégration, la nouvelle loi enserme la politique migratoire dans un maillage répondant plus à la crainte qu'à l'ouverture, au risque qu'à la chance, à une menace supposée qu'à une source de vitalité et de richesse potentielle pour notre pays.

Comparativement à d'autres pays, nous connaissons une situation relativement calme et positive dans la cohabitation de la population suisse et étrangère. Il y a à cela plusieurs raisons, liées tant à notre histoire, aux causes et origines des migrations successives, aux migrants eux-mêmes qu'aux capacités d'accueil et d'intégration de notre pays.

En ce domaine, notre structure fédéraliste joue un rôle essentiel par l'engagement et la responsabilisation des cantons et des villes dans tout le processus d'intégration, dans l'acquisition du sentiment d'appartenance et d'identification à une communauté, une société et à ses valeurs. Si l'intégration se pense à long terme, elle se construit et se vit au quotidien, au contact de ses voisins, à l'école, dans son travail, dans son quartier. Elle résulte aussi d'une volonté, d'un état d'esprit, du regard que l'on porte sur l'autre.

Dans cette perspective la CFE a organisé en 2005 la rencontre annuelle avec les commissions cantonales et communales pour l'intégration des étrangers sur le thème de la participation ainsi que la Journée nationale consacrée à l'ouverture des institutions. Elle a aussi examiné plus de 700 projets dans le cadre du programme fédéral de promotion de l'intégration. Dans un but de dialogue et d'échange, elle a mandaté l'étude sur «les profils identitaires, les demandes et perceptions des musulmans en Suisse.»

Le magnifique succès de la première remise du Prix suisse de l'intégration dans le Landhaus de Soleure, comble, a constitué un témoignage chaleureux, enthousiaste de l'engagement concret, et le plus souvent bénévole, des nombreux Suisses et étrangers participant à cette œuvre essentielle pour notre pays.

Il faut souhaiter que les décisions qui seront prises par le Conseil fédéral quant à la fusion envisagée de la Commission fédérale des réfugiés et de la Commission fédérale des étrangers, et surtout aux tâches et mandats de l'éventuelle future commission, permettront de poursuivre cette dynamique, avec autant d'adhésion, de conviction, de crédibilité et de confiance.

Francis Matthey, Président de la Commission fédérale des étrangers

accents



accents

Et voici les lauréats ...

Le suspense fut intense jusqu'à ce que, le 26 novembre 2005, dans une salle comble du Landhaus de Soleure, le président du jury, Achille Casanova, demande au premier lauréat de monter sur l'estrade. Il faut dire que plus de 150 organisations, communes, associations et particuliers s'étaient mis sur les rangs pour obtenir le Prix suisse de l'intégration, décerné pour la première fois. Trois lauréats au maximum pouvaient être désignés. Le jury sélectionna: un projet de mentoring entre aînés et juniors de Baden, un projet de management de qualité pour les écoles pluriculturelles dans le canton de Zurich et une émission télévisée destinée aux migrants du canton du Tessin. Trois autres projets ont été honorés par une mention spéciale.

Le voyage à Soleure n'a pas seulement valu la peine pour les représentants et représentantes des projets récompensés. La remise du Prix suisse de l'intégration fut aussi l'occasion d'une grande fête de l'intégration. En effet, 500 personnes engagées professionnellement ou bénévolement dans le domaine de l'intégration firent le déplacement depuis les quatre coins de la Suisse. Cette journée, mise sur pied par la CFE, fut l'occasion de profiter d'un échange animé traversant les frontières régionales ou linguistiques. De jeunes artistes qui se révélèrent être de fabuleux danseurs, chanteurs, rappeurs, breakdancers ou animateurs conférèrent à cette manifestation une ambiance extraordinaire. La remise des prix aux lauréats des projets se déroula donc dans un cadre festif et digne d'eux.

Pour plus d'informations et plus de photos de la remise du prix, voir aux pages 20 et suivantes.

604 sur 757

En 2005, dans le cadre de l'encouragement à l'intégration de la Confédération, un budget de 13.7 millions de francs était disponible. Il s'agissait d'examiner 757 demandes de contributions dans la période passée sous revue. Ce fut du reste un record absolu depuis l'introduction du crédit à l'intégration de la Confédération en 2001. La CFE s'est réjouie de pouvoir recommander favorablement à l'Office fédéral des migrations 604 demandes de financement. Plus de la moitié de ces projets sont des projets dits C, à savoir des projets de modeste envergure qui renforcent localement l'esprit de cohésion entre les populations étrangère et autochtone. C'est le point fort A, c'est-à-dire les cours de langue orientés sur la vie quotidienne et professionnelle, destinés aux groupes cible difficilement accessibles, qui obtinrent le plus de ressources financières, soit 4.7 millions de francs.

Pour de plus amples informations, voir au chapitre «activités» et dans l'appendice.

L'évolution politique en Europe

Engagements en faveur de l'intégration ...

Tout comme 2004, l'année 2005 fut marquée par une série de débats qui ont approfondi des questions de valeurs liées à notre société civile. Ainsi, en Allemagne, le meurtre d'une jeune ressortissante turque par ses frères en pleine rue a suscité de vives discussions au sujet des mariages forcés, des crimes d'honneur et de la violence domestique à l'encontre des femmes. Tandis que certains dénonçaient une politique d'intégration trop ouverte «sous couvert de tolérance» qui aurait selon eux produit des «sociétés parallèles patriarcales», d'autres, en revanche, appelèrent à utiliser ce triste événement pour dénoncer activement et publiquement la pression sociale liée à d'autres notions de valeurs et s'opposer à la violence exercée contre toutes les femmes. Ce cas fit sensation en Europe et suscita de nombreux débats. Il en découla un fait essentiel: dorénavant, les migrants devront être contraints beaucoup plus que par le passé à s'intégrer.

Les frappes terroristes du 7 juillet 2005, à Londres, ont contribué à faire prendre des mesures, en particulier à l'égard des musulmans. Le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy a annoncé qu'il adopterait une politique de tolérance zéro et exigé un

INTEGRATION: LES ETATS DE L'UE PRENNENT DES MESURES

mode opérationnel beaucoup plus sévère à l'égard des islamistes radicaux. A fin juillet 2005, deux prédicateurs prônant la haine furent expulsés vers l'Algérie. Le Parlement italien, lui aussi, à la suite des attaques terroristes de Londres, a pris des mesures sous forme d'un nouveau paquet de lutte anti-terroriste. Les obstacles aux expulsions ont été levés, les tests d'ADN rendus obligatoires, et une surveillance de télécommunications ainsi que des actions policières spéciales ont été mises en place. A l'avenir, être vêtu intégralement à la manière musulmane risque d'être puni pénalement. En outre, le Tribunal administratif italien a supprimé le droit de vote communal qui avait été partiellement introduit pour les étrangers.

Obliger les migrants à s'intégrer: en Allemagne, c'est chose faite depuis l'entrée en vigueur de la loi allemande sur l'immigration. Les nouveaux immigrés qui ne savent pas suffisamment l'allemand peuvent être contraints de suivre un cours de langue. Une telle démarche peut aussi être demandée aux étrangers «lorsqu'il existe un besoin d'intégration» ou lorsque ces étrangers prétendent à des prestations sociales. Au bout de neuf mois, le bilan intermédiaire a été jugé positif par les responsables: les cours furent très bien acceptés et constituèrent un moyen pour les femmes de suivre un cours de langue. En effet, si elles n'y avaient pas été contraintes, elles n'auraient pas obtenu l'autorisation de leur famille.

Le pendant à l'exigence de prendre davantage de mesures de contrainte envers les immigrants figure d'ailleurs dans toute une série de tentatives en vue d'améliorer les conditions cadre étatiques liées à l'intégration des étrangers immigrés. La communication de la Commission de l'Union européenne, du 1^{er} septembre 2005, exige un cadre européen cohérent pour l'intégration des ressortissants appartenant aux Etats dits tiers. Elle formule les lignes directrices de la politique d'intégration et fait des propositions concrètes pour sa mise en pratique. Ainsi, la Commission attire l'attention sur les initiatives et processus en cours qui devraient contribuer à aboutir à une politique cohérente. Il convient de mentionner à ce propos le «Manuel de l'intégration» qui fournit des axes de réflexion aux décideurs et aux praticiens en matière d'intégration concernant la manière dont les processus d'intégration pourraient être soutenus dans les domaines concrets qui sont les leurs.

... et de (nouvelles) propositions pour diriger l'immigration

Le 11 janvier 2005, la Commission européenne a publié un «livre vert» en vue de gérer l'immigration de main-d'œuvre provenant d'Etat tiers. Ce document devrait constituer une base de dialogue entre les institutions de l'Union européenne, les Etats membres de l'UE et les représentants intéressés de la société civile. La Commission a annoncé qu'elle élaborerait un plan stratégique pour l'immigration dans les marchés de l'emploi européens pour le début de l'année 2006. Ce plan devra constituer une base en vue d'une meilleure harmonisation au sein de l'Union européenne dans le domaine de l'immigration de la main-d'œuvre provenant d'Etats tiers. Le «livre vert» reconnaît le droit de chaque Etat membre de déterminer lui-même son niveau d'immigration, mais il précise qu'il est indispensable d'harmoniser les règles de procédure et les critères en vue d'octroyer les autorisations de travail et de séjour.

A la fin du mois d'août 2005, des milliers de personnes provenant de nations subsahariennes tentèrent de pénétrer clandestinement dans les enclaves espagnoles au Maroc, démontrant ainsi que l'Europe demeure encore et toujours un pôle d'attraction extrêmement séduisant pour les migrants. Plus de 1000 personnes réussirent à franchir les barbelés de la frontière espagnole, 14 personnes périrent et plusieurs centaines furent blessées. Il se peut que cette ruée d'immigrés clandestins ait été provoquée par l'annonce des autorités espagnoles de porter de trois à six mètres la hauteur des clôtures. A l'instar de l'Italie, l'Espagne a eu, dans un récent passé, fort à faire avec les immigrés clandestins et avait aussi annoncé un programme de légalisation. Entre les mois de février et de mai 2005, près de 700 000 personnes requérèrent la légalisation de leur séjour. Le gouvernement espagnol parla de succès, mais l'opposition conservatrice et quelques-uns des Etats membres de l'Union européenne l'ont rendu attentif au fait que cet événement pourrait bien engendrer une ruée d'immigrés.

RESTRICTIONS DES DISPOSITIONS LEGALES EN MATIERE D'IMMIGRATION EN FRANCE

La France, elle aussi, est déterminée à se protéger des immigrés indésirables. Nicolas Sarkozy a annoncé au mois de juillet 2005 l'introduction d'une sorte de quota d'immigration. Il parla d'«immigration choisie» par opposition à une «immigration subie». Il se peut que son attitude intransigeante et son comportement irrespectueux à l'égard de descendants des immigrants maghrébins aient contribué aux flambées de violence dans les banlieues françaises en novembre. Le gouvernement français a expliqué que les violences des banlieues de l'Hexagone avaient pour cause une «maîtrise insuffisante des flux migratoires» et a annoncé d'autres restrictions dans les dispositions légales en matière d'immigration. Ainsi, selon la proposition de Dominique de Villepin et de Nicolas Sarkozy, les immigrés qui requièrent une autorisation de séjour durable ou la nationalité française devront désormais prouver qu'ils sont intégrés et qu'ils maîtrisent la langue française. Le gouvernement français a également annoncé que le regroupement familial et l'octroi de visa en faveur d'étudiants feront l'objet de règles beaucoup plus restrictives qu'auparavant.

L'évolution politique en Suisse

La volonté de renouvellement dans la politique d'intégration au banc d'essai: «oui et non» aux perspectives ancrées dans la loi

S'agissant de la politique de migration et d'intégration, l'année 2005 a été caractérisée par deux tendances contradictoires. D'une part, le Parlement et la population suisse se sont prononcés favorablement à l'égard des projets prévoyant l'adhésion à la convention de Schengen/Dublin et de l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'Union européenne. D'autre part, les débats

engagés à propos de la nouvelle loi sur les étrangers et de la révision partielle de la loi sur l'asile ont clairement démontré qu'il existe des réserves à l'égard des immigrés provenant d'Etats tiers et des demandeurs d'asile. C'est en tout cas ce qui est ressorti des délibérations sur les deux lois fédérales au Conseil national et au Conseil des Etats, qui adoptèrent du reste les mesures et dispositions restrictives apportées ultérieurement. Il est actuellement impossible de déterminer comment la majorité de la population suisse se prononcera si les référendums annoncés aboutissent.

Il est indéniable qu'un certain scepticisme à l'égard des étrangers existe dans le grand public. C'est ce qu'a révélé une enquête publiée au mois de décembre dernier au sujet «d'un baromètre des préoccupations». Certes, par le passé, les Suisses ont pratiquement toujours cité la politique de l'asile (après la sécurité de leur poste de travail, la santé et la prévoyance professionnelle) au nombre de préoccupations majeures, alors que les «étrangers» figuraient au nombre des problèmes mineurs dans les rangs inférieurs dudit «baromètre». Or, en 2005, les personnes interrogées ont soudain mentionné les «étrangers» comme troisième cause de préoccupation, avant même la poli-

CONFUSION ENTRE POLITIQUE DE L'ASILE ET POLITIQUE DES ETRANGERS

tique d'asile. L'enquête ne dit pas à quoi ce changement est dû. Il est vrai que l'on ne sait pas non plus exactement ce que les personnes interrogées entendaient par le terme «étrangers». S'agit-il implicitement d'une peur de perdre son poste de travail? Est-ce un souci lié aux valeurs, à la sauvegarde de «l'identité helvétique» et des valeurs démocratiques? Ou est-ce le fait que les immigrés sont de plus en plus «visibles»? Diverses interprétations sont possibles. Bien sûr, les demandes d'asiles en Suisse sont en régression et l'on pourrait imaginer que la politique de l'asile n'est plus perçue comme un problème imminent. D'un autre côté, on peut supposer que la confusion que font les individus entre politique de l'asile et politique des étrangers ne leur permet plus de distinguer clairement entre les deux domaines. Finalement, ce sont les peurs les plus diffuses qui se traduisent par «la préoccupation que constituent les étrangers». Les débordements et les actes de violence que la France a connus à l'automne 2005 ont peut-être joué un rôle dans le fait que les personnes interrogées ont perçu les étrangers comme une menace. Peut-être ont-elles craint que la Suisse puisse à son tour devenir un foyer de conflits.

Même si l'on peut trouver de bonnes explications à cet état de fait, il n'en demeure pas moins qu'un certain malaise s'est installé. Manifestement, dans de nombreuses régions de notre pays, même les efforts de politique d'intégration n'arrivent pas à convaincre suffisamment d'autochtones que le million et demi d'étrangers contribue par la main d'œuvre, son esprit d'innovation et sa contribution aux domaines les plus divers de la société, à l'aisance et à la cohésion de notre pays. Le «oui et non» à l'intégration des Chambres fédérales, – c'est-à-dire oui à un chapitre de l'intégration ayant plutôt un caractère de programme et non aux droits qui auraient découlé de l'octroi de l'établissement ainsi qu'au regroupement familial – semble également avoir fait école dans la population. A l'avenir, pour que les différentes peurs diffuses existantes puissent être appréhendées, des mesures claires et nettes sont demandées. On pourrait notamment interpeller les politiques pour qu'ils abordent de manière différenciée et objective les diverses questions soulevées par la présence des immigrés dans notre pays. Seul un «oui» à une politique d'intégration prenant au sérieux de manière égalitaire les autochtones et les immigrés pourra estomper ce malaise.

La révision totale de la nouvelle loi fédérale sur les étrangers (LEtr)

Les délibérations aux Chambres fédérales concernant la loi sur les étrangers sont achevées. Par vote final du 16 décembre 2005, le Conseil national l'a adoptée par 106 oui contre 66 non et 10 abstentions; le Conseil des Etats, lui, l'a adoptée par

aspects

33 oui contre 8 non et 4 abstentions. La loi s'applique uniquement aux personnes provenant d'Etats tiers situés hors de l'Union européenne/AELE et concerne environ 30 pour cent du 1,5 millions d'étrangers. Les ressortissants des Etats membres de l'UE, eux, ont peu ou prou les mêmes droits que les Suisses à l'exclusion de l'exercice des droits politiques. Les étrangers provenant d'Etats tiers sont soumis à des règles d'admission et de séjour plus sévères. Désormais, l'admission des étrangers sera limitée à des personnes hautement qualifiées disposant d'un potentiel d'intégration.

Le projet de loi du Conseil fédéral, du 8 mars 2002, qui avait été présenté par Ruth Metzler-Arnold, la conseillère fédérale d'alors, a subi d'innombrables modifications. Ainsi, le droit à l'établissement au bout de dix ans ainsi que le droit au regroupement familial des personnes au bénéfice d'une autorisation de séjour ont été radiés et remplacés par une disposition «facultative». L'examen approfondi des cas de rigueur pour les sans-papiers vivant en Suisse depuis de nombreuses années a à nouveau été abandonné.

En revanche, dans quelques domaines, il a été possible d'améliorer quelque peu la situation juridique actuelle. Ainsi l'admission de personnes exerçant une activité lucrative a été étendue à des personnes de condition indépendante et, désormais, la mobilité d'un canton à l'autre des personnes exerçant une activité lucrative sera garantie. Grâce au chapitre consacré à l'intégration, les dispositions relatives à cette dernière, réglées jusqu'à ce jour seulement dans une ordonnance, existent désormais au niveau légal. Un chapitre distinct sur l'«intégration» fixe les objectifs de l'intégration, renforce la possibilité que la Confédération puisse soutenir financièrement l'encouragement à l'intégration et confère à l'Office fédéral compétent ainsi qu'à la Commission fédérale des étrangers des tâches concrètes. Ces dispositions règlent également la coopération de la Confédération avec les cantons qui sont contraints de désigner des services pour être les interlocuteurs en matière d'intégration.

LOI SUR LES
ETRANGERS: PEU
D'AMELIORATIONS

La CFE s'est exprimée plusieurs fois au sujet des différentes phases des délibérations au sujet de la loi sur les étrangers. Elle déplore que, par rapport au projet du Conseil fédéral qui s'était efforcé d'atteindre un équilibre entre les dispositions positives et les mesures d'éloignement et de renvoi, une très modeste part seulement des améliorations proposées ait pu être réalisée.

Le fait que l'amélioration du statut des étrangers espérée par de nombreux milieux ne se soit pas concrétisée a incité les Verts, le Forum pour l'intégration des migrants et migrantes (FIMM) et Solidarité sans Frontières à lancer un référendum contre la loi sur les étrangers. S'il aboutit, le Souverain devrait décider à l'automne 2006 si cette loi entre ou non en vigueur.

Révision de l'Ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE)

Le Conseil fédéral a adopté le 7 septembre 2005 l'Ordonnance révisée sur l'intégration des étrangers. Les modifications qui y ont été apportées sont entrées en vigueur le 1^{er} février 2006. Désormais, c'est l'Office fédéral des migrations qui assume les tâches de coordination en matière d'intégration et qui est chargé d'harmoniser toutes les mesures d'intégration. Par ailleurs, les cantons auront l'obligation de désigner un service compétent pour les questions d'intégration. Ces services seront autorisés à recevoir les demandes de financement de projets d'intégration. Ils les transmettront ensuite à la CFE en les munissant d'une recommandation. En outre, les autorités de migration auront désormais l'obligation d'informer les immigrés des offres d'orientation

professionnelle et de carrière. A l'avenir, et dans l'esprit d'un système incitatif, il pourra être tenu compte des efforts d'intégration («degré d'intégration») d'un étranger pour l'octroi précoce d'une autorisation d'établissement intervenant déjà au bout de cinq ans. Les autorités pourront contraindre certains groupes de personnes (en particulier les personnes d'encadrement intervenant au nom d'une communauté religieuse ou des enseignants dans le domaine de la culture et de la langue d'origine) à fréquenter des cours de langue et des cours d'intégration. Le fait qu'à l'avenir les personnes admises à titre provisoire (autorisation F) puissent participer à des mesures d'intégration peut être interprété comme changement de paradigme en ce qui concerne l'intégration des étrangers en Suisse.

Le conseiller fédéral Christoph Blocher a par ailleurs annoncé qu'il approfondirait à l'avenir la question de l'intégration. Aussi l'Office fédéral des migrations a-t-il été chargé d'élaborer un rapport relatif à l'intégration des étrangers à l'attention du chef du département.

Naturalisation

Au cours de l'année passée sous revue, le thème de la naturalisation a encore fait l'objet de discussions à divers niveaux. A l'échelon fédéral, il y eut d'abord des réactions à la suite des deux arrêts du Tribunal fédéral du 9 juillet 2003. Par ailleurs, l'échec des deux projets de loi relatif à la naturalisation facilitée des jeunes étrangers, mis en votation populaire le 26 septembre 2004, a eu des conséquences.

Concernant les deux arrêts du Tribunal fédéral du 9 juillet 2003, deux initiatives au niveau fédéral ont été mises en délibération à la Chambre du Peuple et trois autres initiatives ont été déposées aux Etats. Le projet de la Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats du 27 octobre 2005 fixe le principe selon lequel les compétences en procédure de naturalisation au niveau cantonal et communal devraient revenir aux cantons. Par ailleurs, le projet de loi dispose que les décisions négatives portant sur une naturalisation doivent être motivées et que le candidat à la naturalisation débouté doit pouvoir interjeter recours au niveau cantonal. Toutefois, le projet de loi

CONSIDERER LE «DEGRE D'INTEGRATION»

laisse encore en suspens le point concernant l'organe qui tranchera en matière de naturalisation. A l'avenir, les décisions par les urnes relatives aux naturalisations seront à nouveau possibles. Cependant, on ne pourra mettre de demandes de naturalisation en votation et dès lors les soumettre aux personnes ayant le droit de vote que lorsque qu'il y aura une proposition dûment motivée de rejet de la demande. Le Conseil des Etats a adopté ce projet en date du 14 décembre 2005.

Au cours des délibérations au sujet de l'initiative parlementaire Pfisterer, d'autres interventions parlementaires déposées sont demeurées en suspens. Ainsi notamment celle de Christa Markwalder (PRD, BE) qui demande qu'en cas de naturalisations ordinaires, ce soient les cantons qui règlent la procédure de naturalisation et que les décisions par la voie des urnes ne soient pas licites. L'auteure de cette intervention demande par ailleurs que les candidats à la naturalisation aient la possibilité d'interjeter recours devant le Tribunal fédéral pour violation des droits constitutionnels. Les initiatives aux Etats provenant des cantons de Schwyz, de Lucerne et d'Argovie n'ont toujours pas été traitées. Elles demandent que l'octroi du droit de cité soit considéré comme un acte politique et que dès lors, aucun tribunal ne puisse intervenir sur une décision négative de la part d'un canton.

aspects

En réaction à l'échec des deux projets de loi relatif à la naturalisation facilitée des jeunes étrangers, le groupe des Verts a déposé au Conseil national une motion demandant que le délai du domicile, relevant du droit fédéral, soit abaissé de douze à huit ans et qu'en procédure ordinaire de naturalisation, les cantons et les communes puissent fixer des délais de domicile allant tout au plus jusqu'à trois ans. Le Conseil fédéral a rejeté cette motion le 16 février 2005, mais il a toutefois fait observer que le Département fédéral de justice et police se penchera sur la question de la durée du domicile exigé en cas de naturalisation dans un rapport qui doit être remis à la fin de l'année 2005. A la même date, soit le 16 février 2005, le Conseil fédéral a aussi rejeté la motion Hutter. Cette motion demandait l'abrogation du droit à la double nationalité que le législateur accorde depuis 1992. Là encore le Conseil fédéral a renvoyé au rapport susmentionné. Le ministre de la Justice Christoph Blocher a chargé l'Office fédéral des migrations compétent d'approfondir les différentes questions liées à la naturalisation et de rédiger un «rapport relatif à la naturalisation». Ce rapport sera soumis au Conseil fédéral au début de l'année 2006.

A peu près au moment où les deux initiatives parlementaires ont été déposées, l'Union Démocratique du Centre (UDC) a lancé une initiative populaire pour «des naturalisations démocratiques». A travers son initiative intitulée «pour des naturalisations démocratiques», l'UDC aimerait garantir que les naturalisations puissent à nouveau se faire par la voie des urnes et que l'on ne puisse plus recourir contre des décisions prises au niveau communal. L'initiative populaire lancée en septembre 2005 a été déposée au milieu du mois de novembre à la Chancellerie fédérale, munie de 103 000 signatures. Le Conseil fédéral, suspectant des irrégularités, ordonna que les signatures soient recomptées. Finalement, l'initiative aboutit par 100 038 signatures. Quant à l'initiative de Thomas Pfisterer, le projet de loi qui y répond peut être considéré indirectement comme un contre-projet à l'initiative populaire pour «des naturalisations démocratiques».

Alors qu'à l'échelon fédéral, il y a eu – et il y a encore – d'énormes tiraillements entre les différents milieux au sujet des compétences en matière de naturalisation et au sujet du droit de recours, sur le plan cantonal en revanche, on peut constater une tendance à objectiver le sujet. En juin 2005, par exemple, le Grand Conseil du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures a adopté une révision partielle de la loi sur le droit de cité. Celle-ci prévoit qu'à l'avenir, l'Exécutif devra rendre des décisions en matière de naturalisation au niveau communal également. Le délai référendaire étant écoulé sans avoir été utilisé, cette nouveauté est donc entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2005. Le Souverain s'est exprimé de manière très claire également dans le canton de Berne en date du 25 septembre 2005 par 174 473 voix contre 116 090 pour que, dans les communes, l'Exécutif soit l'organisme compétent en matière de naturalisation. Cette modification entrera en vigueur le 1^{er} juin 2006.

INITIATIVE «POUR DES
NATURALISATIONS
DEMOCRATIQUES»

Politique de l'asile

Par vote final du 16 décembre 2005, le Conseil national et le Conseil des Etats ont adopté la loi fédérale révisée sur l'asile et, partant, la plupart des dispositions plus sévères proposées par le conseiller fédéral Christoph Blocher. Lorsqu'une personne est sans-papiers, une décision de non-entrée en matière sera prononcée, à moins que la personne en question puisse prouver ou faire valoir de manière crédible sa qualité de réfugié. Les permis de conduire et les actes de naissance ne suffiront désormais plus pour prouver l'identité de la personne dans l'esprit du motif de la non-entrée en matière. Autrement dit, à l'avenir, seuls seront acceptés les passeports ou les cartes d'identité. Les demandeurs d'asile déboutés doivent pouvoir être exclus de l'aide sociale

après décision quant au fond. L'aide en cas de situation de détresse, ancrée dans le Constitution fédérale, ne sera plus accordée qu'à la condition que les requérants «collaborent» à l'élucidation des conditions du cas de détresse. Le Conseil des Etats avait exigé qu'une situation de détresse puisse être «rendue crédible» et avait proposé que le droit à une aide soit supprimé lorsque le requérant ne coopère pas. Cette proposition fut néanmoins balayée en conformité avec l'arrêt du Tribunal fédéral rendu au mois de mars 2005. Ainsi, le droit d'obtenir une aide en cas de détresse reste un droit fondamental intangible qui ne pourra être refusé même si des requérants d'asile ne coopèrent pas à l'obtention de papiers en règle ou à l'organisation de leur renvoi. Enfin, la révision de la loi a renforcé les mesures de contrainte prévues jusqu'à ce jour. La durée maximale de détention en vue du refoulement et de sa préparation passe de trois à six mois, respectivement de neuf à 18 mois et est ainsi doublée. Par ailleurs, le Parlement a créé une détention dite d'exécution de la sanction afin de contraindre les requérants d'asile déboutés, dont la décision est entrée en force, à quitter notre territoire.

Désormais et par principe, les auditions de requérants d'asile ne seront plus exécutées que par l'Office fédéral des migrations; les cantons n'y procéderont plus qu'exceptionnellement. Les critères d'admission provisoire ont aussi été légèrement adaptés. A l'avenir, les personnes admises à titre provisoire pourront bénéficier du regroupement familial au plus tôt après trois ans. Ces personnes bénéficieront par ailleurs d'un accès facilité au marché de l'emploi. Si les requérants d'asile sont bien intégrés et ont séjourné en Suisse pendant cinq ans au moins, ce sont les cantons qui examineront désormais la possibilité d'une admission provisoire. Il n'existe pas de réglementation spécifique pour les sans-papiers. Même après un séjour illégal de dix ans dans notre pays, les clandestins n'ont aucun droit à une autorisation d'établissement.

DIMINUTION DES DEMANDEURS D'ASILE

Les milieux les plus divers critiquent la nouvelle loi fédérale sur l'asile. Ils font valoir que les dispositions de cette nouvelle loi non seulement enfreignent les règles et la tradition humanitaires pratiquées en Suisse, mais encore qu'elles sont incompatibles avec les dispositions du droit international. Divers partis politiques ont annoncé leur intention de lancer un référendum contre cette loi.

La statistique de l'asile pour l'année 2005 confirme une diminution de 29.4 pour cent de demandes d'asile par rapport à l'année précédente. En comparaison européenne, la diminution des demandeurs d'asile en 2005 dans notre pays est plus importante que dans d'autres Etats membres comparables de l'Union européenne. De l'avis de l'ODM, cette réduction est due aux dispositions plus sévères du droit d'asile, à l'accélération de la procédure d'asile ainsi qu'à une politique avec esprit de suite dans l'exécution. Sur les 10 061 personnes qui ont demandé l'asile en Suisse en 2005, 1506 (soit 15.0 % du total) proviennent de Serbie et du Montenegro (2004: 1777). En deuxième position viennent les personnes provenant de Turquie avec 723 nouvelles demandes (7.2 %) (2004: 1154), suivies de la Somalie avec 485 demandes (4.8 %), de l'Irak avec 468 demandes (4.7 %) et de la Bulgarie avec 461 (4.6 %).

Interventions parlementaires

La grande majorité des interventions parlementaires dans le domaine de la politique de la migration et de l'intégration s'est rapportée à des questions d'actualité en matière de politique d'asile et plus précisément à des questions fondamentales en corrélation avec les mesures plus sévères du droit d'asile et leurs conséquences (décisions de non-entrée en matière (NEM), aide en cas de situation de détresse, séjour illégal et criminalité, pratique du refoulement et réorganisation de l'ODM). D'autres

aspects

interventions parlementaires, déposées en particulier dans la période précédant la votation populaire à propos des accords d'association Schengen/Dublin, concernaient les conséquences qu'aurait cette votation. De fait, c'est essentiellement l'affaire dite «des visas», en Allemagne, qui a soulevé des doutes et des craintes se traduisant par ces interventions parlementaires. Enfin, la légalisation des «sans-papiers» a constitué un autre sujet, repris du reste par divers milieux politiques.

L'interpellation d'Anne-Catherine Menétrey-Savary (Les Verts, VD) au sujet de la définition de l'intégration des étrangers, a été importante dans le domaine de la politique en matière d'intégration. En corrélation avec le refus de diverses demandes d'autorisation de séjour et d'établissement, la question s'est posée du rôle que joue l'intégration d'un étranger lorsqu'il s'agit d'octroyer une autorisation de séjour ou d'établissement. Le Conseil fédéral renvoie, dans sa réponse, à la pratique constante corroborée par la jurisprudence actuelle, en vertu de laquelle l'appréciation est effectuée cas par cas. Dans le cadre de cette appréciation, l'intégration professionnelle et sociale, ainsi que les conditions personnelles de la personne requérante seraient régulièrement prises en considération. Le Conseil fédéral renvoie aussi en particulier à la révision de la loi fédérale sur les étrangers (art. 33, 4^e alinéa, LEtr), dans laquelle le législateur tient compte de manière accrue du niveau d'intégration, puisque les autorités compétentes peuvent accorder une autorisation d'établissement précoce lorsque l'intégration est réussie.

A la question de la députée Marianne Huguenin (POP, VD) au sujet du droit au retour des étrangers nés en Suisse et ayant grandi dans notre pays, le Conseil fédéral s'en est tenu à sa position, selon laquelle le fait qu'une personne ait vécu pendant de nombreuses années en Suisse et est intégrée ne peut constituer à lui seul un cas de rigueur. C'est plutôt la question inverse qui se pose: la vie de l'étranger dans son pays d'origine est-elle tolérable ou non? Selon la réponse, un cas de rigueur peut se justifier. D'ailleurs, cette pratique confirmée serait poursuivie.

Une motion déposée par Philipp Müller (PRD, AG) concerne le droit d'accès automatique au casier judiciaire. Cette motion demande que les autorités cantonales compétentes en matière de migration et l'Office des migrations puissent obtenir un vaste droit d'accès automatisé en ligne au casier judiciaire pour toutes les procédures dont ils ont la charge (octroi, prolongation, suppression de l'autorisation). A ce titre, ces instances devraient avoir un droit de regard sur tous les jugements inscrits et toutes les procédures pénales en suspens. Dans sa réponse, le Conseil fédéral rejette cette motion et renvoie aux droits d'accès en ligne qui existent déjà. Le Conseil fédéral reconnaît toutefois que le concept actuel de l'information dans le domaine de la migration présente encore certaines lacunes (en particulier en matière de visas ainsi que dans le domaine de l'octroi et de la prolongation d'autorisation de séjour). Dès lors, il est disposé à examiner les bases juridiques de l'information des autorités de migration au sujet des condamnations et des procédures pénales en suspens. Il le fera dans le cadre d'un projet de loi adéquat et élaborera des propositions en vue d'étendre ponctuellement les droits d'accès actuels des autorités de migration aux données du casier judiciaire si cela s'avère judicieux, pour que les autorités précitées puissent se procurer les informations voulues.

PERMIS DE CONDUIRE:
PLUS D'EXAMEN
THEORIQUE EN
ESPAGNOL?

Dans une autre motion, déposée par le député Philipp Müller (PRD, AG) mais pas encore traitée, le Conseil fédéral est invité à prévoir une réglementation nationale pour l'examen théorique des candidats au permis de conduire. En effet, cette motion propose que l'examen théorique puisse être effectué dans les langues nationales et en anglais. L'auteur de la motion demande la suppression de la pratique actuelle selon laquelle, dans la plupart des cantons, il est possible de passer cet examen

en neuf langues différentes (allemand, français, italien, anglais, espagnol, portugais, serbo-croate, turc et albanais). Ledit député motive sa motion par l'effet intégratoire de l'apprentissage d'une de nos langues officielles.

Lutte contre le racisme et la xénophobie

Le 15 novembre 2005 s'est tenue la journée de clôture du Fonds «Projets contre le racisme et en faveur des droits de l'Homme» en présence du rapporteur spécial de l'ONU pour les questions de racisme, de xénophobie et d'intolérance Doudou Diène et d'Alvaro Gil-Robles, commissaire des droits de l'Homme auprès du Conseil de l'Europe. Ce fonds avait été institué par le Conseil fédéral pour les années 2001 à 2005 afin de soutenir financièrement des projets d'éducation, de sensibilisation et de prévention. Les expériences faites avec le fonds impriment d'ailleurs sa stratégie au Conseil fédéral dans sa lutte contre le racisme dès 2006: le Service de lutte contre le racisme pourra continuer à soutenir financièrement et professionnellement de tels projets. Le Conseil fédéral investit chaque année 900 000 francs pour le soutien financier à ces projets.

TOUS LES JUGEMENTS
SELON LA NORME
PENALE ANTIRACISTE

La Commission fédérale contre le racisme a créé en décembre 2005 sur son site Web (www.ekr-cfr.ch) une nouvelle banque de données montrant la pratique que les Tribunaux ont adoptée depuis son existence en ce qui concerne la norme pénale judiciaire (art. 261^{bis} Code pénal suisse) à l'égard des délits de racisme. La banque de données donne un aperçu de l'état de la pratique des tribunaux. Elle se limite toutefois actuellement aux jugements et décisions rendus dans les années 1995 à 2002. Par la suite, elle sera mise à jour au fur et à mesure. Cette banque de données, qui a été élaborée avec l'accord de tous les tribunaux cantonaux et des autorités de justice compétents présente environ 110 cas qui ont abouti à un jugement passé en force. Parmi les auteurs de délits, on trouve des journalistes, des jeunes, des partisans de l'extrême droite; parmi les victimes, des juifs, des gens de couleur ainsi que des étrangers pris à partie en raison de leur origine. Le plus souvent, les actes délictueux discriminatoires de nature raciste ont été commis par écrit, mais il y eut également des injures verbales.

Politique de l'Europe

Le 5 juin 2005, la population suisse a clairement adopté le projet de loi sur les accords d'association Schengen/Dublin par 54.6 % de oui (la participation aux urnes fut de 56 %). Le 31 mars 2005, soit à l'échéance du délai référendaire, il était patent que seul le référendum lancé contre les accords d'association avait abouti par 86 732 voix. Les autres accords bilatéraux II (statistiques, pensions, environnement, médias, lutte contre la fraude, fiscalité de l'épargne) peuvent, en vertu des dispositions ad hoc, entrer en force indépendamment les uns des autres. Jusqu'à ce jour, sont entrés en vigueur l'accord bilatéral sur les produits agricoles transformés (30 mars 2005), l'accord bilatéral sur l'abolition de la double imposition des pensions des anciens fonctionnaires de l'UE résidant en Suisse (31 mai 2005), ainsi que l'accord bilatéral sur la fiscalité (1^{er} juillet 2005).

S'agissant de l'entrée en vigueur des accords de Schengen et de Dublin, divers obstacles devront encore être franchis. Notre pays ratifiera probablement les accords en 2006. Ensuite, la ratification interviendra de la part de l'Union européenne vraisemblablement d'ici à la fin de l'année 2006. Mais avant que les accords puissent entrer en vigueur quant à leur forme, il faudra que tous les nouveaux accords d'association avec le Danemark, la Norvège et l'Islande aient encore été ratifiés. A la suite de cette mesure politique, une phase d'évaluation a eu lieu quant à la mise en pratique du contenu de l'accord Schengen en

D'AUTRES PAS VERS
LA VOIE BILATERALE

aspects

Suisse. Elle concerne en particulier l'introduction de la banque de données informatiques de la police, intitulée Système d'informations Schengen (SIS). Toutefois, cette banque de données se trouve encore en plein développement et ne pourra pas être mise en service avant 2007. Aussi une incorporation de la Suisse dans la coopération dite de Schengen ne pourra-t-elle pas avoir lieu avant cette période. Comme il conviendra aussi de lier les accords de Schengen et ceux de Dublin, il faut s'attendre à ce que les deux accords n'entrent probablement en vigueur qu'au début de l'année 2008.

Par ailleurs, le 25 septembre 2005, le Souverain a accepté l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes et la révision des mesures d'accompagnement par 56 pour cent des voix (participation aux urnes de 53.8 %). Après la ratification par les deux parties, il faudra s'attendre à ce que l'accord sur l'extension de la libre circulation des personnes et l'adaptation des mesures d'accompagnement entrent en vigueur au printemps 2006.

Dans sa séance d'octobre 2005, le Conseil fédéral a à nouveau confirmé que la voie bilatérale était celle du succès en matière de politique suisse à l'égard de l'Europe. Jusqu'à nouvel avis, la demande d'adhésion de 1992, suspendue, n'est pas retirée. L'adhésion à l'UE est considérée comme une option à long terme. Dans cet ordre d'idée, il conviendra d'examiner de nouveaux centres d'intérêts distincts en vue de futures négociations bilatérales possibles. Font notamment partie de ces thèmes la participation suisse au système européen de navigation par satellite Galileo, le domaine de la santé publique, le domaine de l'électricité et la protection des désignations d'origine.

Efforts d'intégration dans les cantons et dans les communes

En dépit de conditions cadre partiellement difficiles, les efforts déployés par les cantons et les communes en matière d'intégration ont encore pu être renforcés. C'est en particulier dans le domaine des structures qu'un travail considérable a pu être effectué. La réalisation des projets mentionnés ci-après – et qui sont du reste mentionnés comme étant les représentants de bien d'autres projets encore – sont un signe que le paysage helvétique de l'intégration s'enrichit:

Centres régionaux de compétences

Dans le canton de Zurich, quatre «antennes» régionales ont été instituées, au sens de plaques tournantes d'information et de centrales de connaissances. Ces centres régionaux fonctionnent en tant que succursales de la promotion cantonale à l'intégration à Dietikon, Uster, Bülach et Horgen. Ces antennes ont été intégrées à des structures déjà existantes conseillant et encadrant professionnellement les personnes, institutions et communes qui œuvrent dans le domaine de l'intégration dans ces régions.

L'édification de centres régionaux de compétences relatifs à l'intégration est d'ailleurs aussi un souhait dont la concrétisation s'est poursuivie dans les diverses parties du canton de St-Gall. Tandis que des structures existent déjà ou sont en voie d'élaboration à St-Gall, Uznach, dans le Rheintal et dans le Sarganserland, dans le Toggenburg et dans la région de Wil, elles en sont encore au stade de la planification.

La Ville de Bienne a décidé de prolonger d'une année encore le service spécialisé de l'intégration, dont l'existence avait été limitée à deux ans, en tant que projet-pilote. Cette prolongation permettra audit centre de continuer les activités qu'il avait entreprises et de les consolider.

Lois, idées directrices et charte de l'intégration

Le canton d'Argovie a décidé après d'âpres discussions, de mettre à disposition un crédit destiné à l'encouragement de l'intégration. Il est vrai aussi qu'étant donné les conditions financières très tendues du canton, les députés étaient entrés en matière pour renoncer à contribuer financièrement à des projets d'intégration. Finalement, à l'automne 2005, trois des cinq principes visant l'intégration de la population étrangère ont été adoptés par le Grand Conseil et il a été ainsi possible de garantir le soutien financier aux mesures d'intégration. Les deux autres principes directeurs adoptés concernent l'extension des offres d'encadrement familial extérieur ainsi que l'encouragement particulier des enfants de langue maternelle étrangère.

Dans les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, les gouvernements respectifs ont en procédure de consultation mis un projet de loi sur la migration et l'intégration et en ont remanié certaines parties. Ainsi, le projet de loi présenté contraint les entreprises d'informer leurs collaborateurs étrangers des offres d'intégration mais pas, comme il était prévu autrefois, «dans le cadre de leurs possibilités». Les gouvernements bâlois ont tenu à appliquer un principe permettant d'éventuellement obliger les nouveaux venus étrangers à fréquenter des cours d'intégration et des cours de langue.

NOUVELLES LOIS SUR LA MIGRATION DANS TROIS CANTONS

Cependant, cette réglementation ne pourra s'appliquer qu'aux ressortissants des Etats tiers, car de telles mesures de contrainte sont contraires à l'accord de libre circulation des personnes pour les ressortissants d'Etats membres de l'Union européenne. Cette loi sera délibérée au Parlement en 2006 et pourrait donc entrer en vigueur dès 2007.

Le canton de Vaud a également l'intention de se doter de bases légales pour l'intégration des étrangers. Un projet de loi sur l'intégration comportant 17 articles prévoit de coordonner les divers niveaux, de garantir le soutien financier de projets, puis de prendre des mesures pour lutter contre le racisme et la xénophobie. Notons toutefois que cette loi se trouve encore en procédure de consultation.

Le Parlement de la commune d'Ostermundigen, dans le canton de Berne, a opté pour l'élaboration d'une image directrice en matière d'intégration. Se fondant sur une enquête faite auprès des habitants de la commune qui avaient déploré le manque d'intégration de la population étrangère, une motion émanant de tous les partis a été déposée pour demander un concept directeur des mesures à prendre dans ce domaine.

Sur le plan national, le Forum pour l'intégration des migrants et des migrantes (FIMM) a tenu une conférence le 23 avril 2005 à Olten. Cette conférence, qui a eu un écho retentissant, a eu entre autres pour objet d'adopter la charte de l'intégration. Cette charte – une déclaration commune d'associations d'immigrés en Suisse – engage les organisations cosignataires et les personnes individuelles à respecter les principes de la démocratie, de l'égalité de traitement et de l'égalité des chances. Cette charte comporte des principes liés à tous les aspects de la vie en société; en ce qui concerne les migrants, elle est considérée comme un étalon et un programme d'intégration. En tous les cas, jusqu'à présent, c'est une démarche unique en son genre dans le monde entier.

Mise en réseau des organisations d'immigrés

Nombre d'activités ont été consacrées au renforcement du réseau des organisations de migrants.

aspects

Dans le canton de St-Gall, les associations d'immigrés se sont regroupées en une seule fédération. Cette association faîtière se veut une organisation de lobbying défendant les intérêts des migrants. La conseillère d'Etat en charge a déclaré que des discussions se tiendraient régulièrement entre le Gouvernement et cette fédération faîtière.

Les organisations de migrants de Genève se sont également regroupées en une seule fédération. Elles veulent ainsi faire valoir haut et fort leurs demandes au grand public et les défendre auprès des autorités compétentes.

Par ailleurs, dans les cantons d'Argovie et de Zurich, on mise sur la force intégrative des associations. Dans le canton d'Argovie, on a mis un terme à un projet-pilote de deux ans; les expériences positives que l'on en a retirées devraient aussi être utilisées dans le canton de Zurich pour permettre de prendre des mesures analogues.

Dans le canton du Tessin et à l'initiative du FIMM Suisse, l'organisation faîtière des migrants et des migrantes en Suisse, une association régionale FIMM Ticino a été fondée: elle regroupe les organisations défendant les intérêts des étrangers dans le canton du Tessin.

Intégration et institutions

Le oui clair des personnes ayant le droit de vote dans la ville de Zurich au mois de novembre 2005 concernant les contributions accordées aux cours d'intégration pour jeunes de langue étrangère est indéniable. Il y a trois ans, ce crédit avait été accepté du bout des lèvres à une majorité extrêmement ténue de 614 oui; depuis lors il est incontesté. Les mesures entreprises depuis de nombreuses années en faveur de l'intégration des étrangers en ville de Zurich, pourront donc être poursuivies.

Les autorités de la municipalité de Lausanne souhaitent désormais aussi agir au niveau du perfectionnement professionnel et de la formation continue de leur personnel chargé de l'intégration. Afin que les employés municipaux puissent mieux appréhender les demandes des immigrés, la municipalité de Lausanne organise des séminaires de perfectionnement en communication interculturelle.

Les droits politiques des étrangers

En 2005, un autre canton encore s'est décidé à donner le droit de vote aux étrangers au niveau communal. Il s'agit du canton de Genève, où une initiative demandant ces droits a été acceptée par 52.3 % de oui. En revanche, l'initiative jumelle qui voulait rendre du même coup possible l'élection des immigrés sans passeport suisse a été refusée (47.2 % de oui). Ainsi, le Valais reste le seul et unique canton de Suisse romande dans lequel les étrangers n'ont aucun droit de vote. Dans le canton du Jura, le droit d'élection passive a été élargi au pouvoir exécutif de la commune.

Dans le canton de Fribourg, qui avait introduit en 2004 le droit de vote communal, le Parlement a dû s'occuper en mars 2005 d'une question en matière d'exécution: les étrangers doivent-ils s'immatriculer dans le registre de vote? Cette proposition du gouvernement a, elle aussi, été balayée. Le matériel de vote leur est adressé automatiquement tout comme aux ressortissants suisses.

Dans le canton Berne, la demande des étrangers de bénéficier d'un droit de vote a subi un revers. Encore en 2003, le Grand Conseil avait été d'accord sur le principe d'introduire le droit de vote communal. A la grande surprise de tous, il n'est cependant pas entré en matière sur le projet ad hoc du gouvernement.

Aperçu des droits politiques (fin 2005)	
Droit de vote et droit d'élection des étrangers à l'échelon cantonal.	JU, NE
Droit de vote et droit d'élection des étrangers à l'échelon communal (dans toutes les communes).	JU, NE, VD, FR, GE (nouveau)
Droit de vote et droit d'élection des étrangers à l'échelon communal (si les communes en décident ainsi).	AR, GR
Les étrangers sont éligibles (parfois avec des restrictions) dans les communes des cantons.	AR, GR, JU, VD, FR

Evolution démographique et situation des étrangers résidant en Suisse

Le chiffre de la population étrangère résidant en permanence en Suisse a passé en 2005 à 1 511 937 personnes. Dans la grande majorité, soit à raison de 59 %, il s'agit de ressortissants provenant de l'un des 25 Etats membres de l'Union européenne ou d'une nation faisant partie de l'AELE: 864 379 personnes provenant de l'Europe des quinze et 887 187 personnes provenant de l'Europe élargie des 25. Les plus grands groupes de personnes sont constitués par les ressortissants italiens, serbes, monténégrins et portugais. Les ressortissants allemands, portugais et français constituent les groupes d'immigrés les plus importants. Il est vrai aussi que les Allemands, les Portugais – tout comme les Italiens du reste – appartiennent aux groupes d'émigrés les plus grands. (La statistique de l'ODM ne sera publiée qu'à la fin du mois).

Les informations relatives au recensement de la population permettent notamment de mieux comprendre les processus de la migration, la manière de vivre des migrants ainsi que «l'échantillonnage» de l'intégration des étrangers dans notre pays. Ces informations contribuent ainsi grandement à objectiver les débats qui font parfois rage d'une manière extrêmement émotionnelle. L'Office fédéral de la statistique a présenté diverses études en profondeur issues des enquêtes faites pour le recensement de la population.

La différence de formation entre la population suisse et les étrangers est encore et toujours considérable, mais il s'agit maintenant de nuancer. Le comportement en matière d'éducation des étrangers nés en Suisse se rapproche de celui des Suisses. Par ailleurs, les étrangers ne se trouvent pas que dans les secteurs très peu qualifiés, mais aussi dans les segments de l'économie demandant des qualifications très élevées où le nombre d'étrangers est proportionnellement au-dessus de la moyenne. De fait, ce n'est pas la nationalité, mais le niveau de formation atteint par les parents et leur situation

aspects

professionnelle qui sont déterminants pour le succès professionnel des enfants. Pour les enfants de parents universitaires, la probabilité de décrocher un titre universitaire est cinq fois plus grande que pour les enfants de parents ouvriers.

Les étrangers nés en Suisse ou ayant grandi dans notre pays disposent en règle générale d'une meilleure formation que leurs parents ayant immigré en Suisse. Dans le groupe des personnes appartenant à la seconde génération d'immigrés (les *Secondos*), les personnes naturalisées sont mieux positionnées que les non naturalisées en termes de formation et de statut socio-professionnel. Souvent, ils réussissent mieux que les autochtones. La réorientation de la politique suisse d'immigration contribuera cependant à l'avenir à ce qu'il y ait davantage d'étrangers bien formés qui vivent et travaillent dans notre pays.

S'agissant de l'usage des langues dans notre pays, l'allemand et le français sont toujours plus souvent mentionnés comme langue principale. C'est certainement un signe que les immigrés s'attachent davantage à ces langues. La conséquence directe sur nos deux autres langues nationales est évidente: on parle toujours moins l'italien et le rétho-romanche. Le plurilinguisme pratiqué dans une famille est donc toujours plus important. D'ailleurs, dans notre pays, il y a longtemps que le rétho-romanche est largement dépassé par le serbe, le croate, l'albanais, le portugais, l'espagnol, l'anglais voire le turc. Quant aux langues parlées dans le monde professionnel, l'anglais est certes en forte progression, mais les langues officielles progressent elles aussi. Les chances existant dans le monde du travail augmentent pour quiconque a acquis des connaissances d'une langue officielle. En Suisse alémanique, dans les écoles, l'usage du dialecte suisse alémanique a, lui aussi, fortement augmenté, ce qui peut avoir des conséquences négatives en particulier pour les enfants de langue étrangère. Cela dit, le quadrilinguisme officiel de notre pays cède la place à un plurilinguisme auquel on attachera désormais toujours plus d'importance et qu'il conviendra bien évidemment de mettre en pratique le plus souvent possible.

Prix suisse de l'intégration

Il y a déjà quelque temps que des prix sont décernés à un niveau régional pour des prestations particulières en matière d'intégration des étrangers, notamment à Neuchâtel, Bâle ou Berne. En 2005, la Commission fédérale des étrangers, soutenue par l'Office fédéral des migrations, a mis au concours pour la première fois le prix suisse de l'intégration. Cette mise au concours a d'emblée suscité un immense intérêt, à telle enseigne que plus de 150 candidatures furent déposées. Ce ne fut donc pas une tâche facile pour le jury que de sélectionner les lauréats. Sous la conduite émérite d'Achille Casanova, Cesla Amarelle, Brigitte Hauser-Süess, Carolina Müller-Möhl, Etienne Piguet et Dragica Rajčić analysèrent une à une les réalisations sous leur aspect participatif et innovateur, leur exemplarité et leur durabilité. Après plusieurs séances, les lauréats suivants furent désignés:

- «Mentoring pour les jeunes, Baden» (Conseils des seniors Baden, classe d'intégration et de choix d'une profession IBK, Service spécialisé de l'intégration de la ville de Baden)
- QUIMS, Qualität in multikulturellen Schulen (qualité dans les écoles pluri-culturelles, Direction de l'enseignement du canton de Zurich)
- «Il Ponte», émission télévisée de TeleTicino pour les migrants.

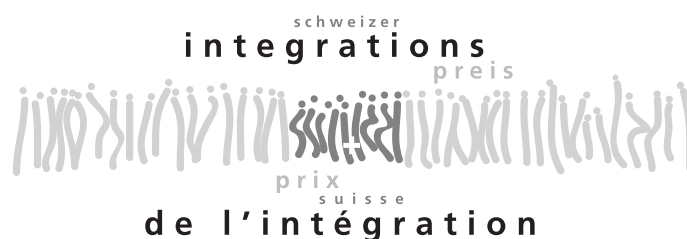
Chacun des lauréats reçut un prix de 10 000 francs.

Aux termes du règlement, la somme disponible de 30 000 francs ne pouvait être répartie que sur trois lauréats au plus. Le jury décida néanmoins de décerner une «mention particulière» encore à trois autres projets. Il s'agit de:

- «global kids», ouvrage, exposition et manifestation du même nom (Eva Burkard et Genny Russo)
- «FemmesTische avec des migrantes», formation en salon des parents (Service de prévention des dépendances de l'Oberland zurichois)
- TV Bourdo-Net, projet de participation dans le quartier de la Bourdonnette, Lausanne.

L'attribution des prix qui eut lieu au Landhaus de Soleure en novembre 2005 a fait salle comble. Environ 500 personnes ont répondu à l'invitation de la CFE pour fêter les résultats des efforts fournis dans le domaine de l'intégration des étrangers. Cette manifestation fut également l'occasion d'échanger des expériences ainsi que de nouer et d'approfondir des contacts. La troupe Gaia records s'est chargée de l'aspect artistique de cette manifestation: 15 jeunes artistes démontrèrent leur talent; hip-hop, break-dance et rap enthousiasmèrent le public.

Il est prévu de mettre à nouveau au concours le Prix suisse de l'intégration en 2007.



activités

Fusion entre la CFE et la CFR?

En avril 2005, le conseiller fédéral Christoph Blocher informa les présidents de la Commission fédérale des étrangers (CFE) et de la Commission fédérale des réfugiés (CFR) de son intention de fusionner les deux commissions précitées en un seul cénacle. La fusion de l'Office fédéral des réfugiés (ODR) et de l'Office fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration (IMES) en un seul office fédéral, nommé Office fédéral des migrations (ODM), effective au 1^{er} janvier 2005, est naturellement à la base de l'intention de fusionner ces deux commissions. De la perspective du conseiller fédéral Christoph Blocher, il devrait être possible de traiter de manière globale les questions relevant du droit des étrangers et celles relevant de l'asile et, du même coup, d'éliminer un double emploi. Christoph Blocher informa largement dans ce sens le Conseil fédéral et le grand public.

A la suite de cette première information, une équipe de projet fut chargée de déterminer les avantages et les inconvénients d'une telle fusion et d'élaborer des propositions en vue des démarches à entreprendre pour réaliser une fusion que le Conseil fédéral devrait approuver. Il s'agissait aussi de clarifier les tâches, effectuées aujourd'hui individuellement par chacune des commissions, qui pourraient être confiées par mandat à la nouvelle commission résultant de la fusion.

Les membres de chacune des deux commissions ont réagi de manière différente à cette intention de fusion. Tandis que la CFR se ralliait au principe de cette idée, la CFE s'y opposa avec détermination, craignant qu'une fusion des deux commissions ait pour conséquence un mélange de la politique des étrangers et de la politique en matière d'asile. Elle va plus loin encore, estimant que l'on ne pourrait plus alors garantir une représentation adéquate des organisations défendant les intérêts des étrangers et qu'on la dessaisirait de tâches importantes qu'elle appréhende aujourd'hui.

A fin 2005 le Conseiller fédéral Blocher a informé les deux présidents des commissions qu'il renonçait pour l'instant à soumettre au Conseil fédéral la question de la fusion des commissions. Il importe en premier lieu de déterminer l'attribution des tâches dans le domaine de la promotion de l'intégration et les compétences spécifiques de la CFE en la matière.

Travail politique

En 2005, la Commission fédérale des étrangers a tenu trois séances plénières et a débattu de diverses questions politiques dans le domaine de l'intégration des étrangers dans notre pays. Le Comité politique, qui a siégé quatre fois en 2005, a accompli un énorme travail préparatoire. Il va sans dire que les bases nécessaires à ces préparatifs ont surtout été élaborées par le Secrétariat de la CFE.

Thème «Ouverture des institutions»

Le thème «Ouverture des institutions» prévu dans le programme allie le travail politique de la Commission au point fort B dans le domaine de l'encouragement de l'intégration qu'il s'agissait de développer dans le cadre du deuxième ordre de priorité de la Confédération. Deux études, l'une datant de 2002 et s'intitulant «Promotion de l'intégration dans l'administration», l'autre rédigée en 2003 et intitulée «L'ouverture des institutions de la société civile» ont servi de base pour entamer ces travaux

activités



Remise du prix à Soleure

Trois prix et trois «mentions spéciales» ont été décernés dans le cadre du Prix suisse de l'intégration 2005. La photo de groupe met en scène tous les gagnants du prix et les membres du jury. La remise des prix était accompagnée par différentes prestations culturelles:

activités



le groupe de breakdance, la chanteuse Saadet Türköz et son accompagnateur Martin Schütz ainsi que les jeunes animateurs de Neuchâtel. Au micro sont présents le président de la CFE Francis Matthey, le président du Jury Achille Casanova et Simone Prodolliet, cheffe du Secrétariat de la CFE.

Photos: Stefano Iori

préparatoires. Bien que l'ouverture des institutions dans le domaine de l'encouragement de l'intégration concerne surtout les institutions de notre société civile, il s'agissait aussi d'élargir la portée de ce point fort et d'y englober également des institutions étatiques et économiques. Au début de cette année, la CFE a élaboré un document comportant une thèse au sujet de l'ouverture de l'administration. Ce document a été communiqué aux milieux liés à l'administration fédérale en vue de sensibiliser le personnel de la Confédération. Il a servi de base pour des débats qui ont eu lieu dans divers cénacles de l'administration – notamment les discussions entamées dans le cadre du rapport sur les obstacles juridiques à l'intégration par la Conférence tripartite des agglomérations (CTA). Par ailleurs, la CFE a cherché à collaborer étroitement avec divers acteurs et corporations qui se penchent sur ce thème ou réalisent des projets concrets. La CFE a aussi organisé des ateliers de travail en vue d'échanger des expériences.

A l'occasion de la séance plénière du 12 septembre 2005, la CFE a adopté les recommandations en vue de l'ouverture des institutions. Ces recommandations comportent en particulier l'ouverture de l'administration et des institutions de la société civile. Ainsi, dans le service public, il conviendrait d'instaurer l'égalité des chances pour l'accès aux différents postes et positions et, d'autre part, de garantir que les prestations de service profitent à l'ensemble de la population. Les processus d'ouverture devraient être rendus visibles et soutenus activement. Les associations et clubs devraient également se pencher sur cette question et réfléchir à la manière d'encourager des processus d'ouverture en leur sein. Les recommandations de la CFE ont été présentées à un vaste public au cours de la Journée annuelle, en novembre 2005.

Voici les résultats de l'approfondissement de ce point fort:

- *Le magazine terra cognita «ouverture»*
Le numéro 7 de terra cognita, consacré au thème de l'ouverture institutionnelle, révèle que l'on a dressé intentionnellement des obstacles à l'accès des étrangers à divers domaines de la société civile. Mais si ces faits sont indéniables, il y a aussi, en revanche, un nombre toujours plus grand d'institutions qui s'efforcent d'identifier les obstacles structurels à l'intégration et de les éliminer. Le magazine donne un aperçu des processus d'ouverture au sein de l'administration, des milieux économiques et des institutions de la société civile. Outre certains articles qui donnent la trame de ces processus, d'autres dépeignent des efforts vers des réalisations concrètes, notamment au sein de l'administration municipale de Lausanne, de la commune appenzelloise de Wald, du projet EPER, du mouvement des scouts suisses, des clubs de sport saint-gallois et de l'entreprise de télécommunication Orange.
- *Le film «Vielfalt gestalten – Vivre la diversité»*
Le DVD dresse le portrait de quatre institutions helvétiques issues de l'administration et de la société civile qui mettent à profit les multiples capacités des migrants et les perçoivent comme des atouts. Le *syndicat Unia* encourage le travail syndical à la base en stimulant particulièrement ses membres d'origine étrangère. Dans le quartier de la *Bourdonnette* à Lausanne, les habitants s'engagent personnellement à l'antenne de la télévision de quartier en faveur de domaines communautaires et soutiennent par ce biais l'administration du quartier dans ses tâches quotidiennes. L'association *Vitaswiss*, défendant des valeurs traditionnelles finance la formation de migrantes en tant que monitrices de gymnastique et espère

activités

ainsi élargir le cercle de participants aux cours qu'elle propose. La *police cantonale de Genève* se voit confrontée à un problème de recrutement et décide d'accepter désormais des ressortissants étrangers à l'école de police. Par ses exemples pris sur le vif et qui devraient pouvoir faire école, ce film montre, tant de la perspective des initiateurs que de celle des migrants, comment l'on pourrait appréhender les difficultés qui jalonnent les processus d'ouverture institutionnelle, puis les vaincre.

- *Les recommandations relatives à «l'ouverture des institutions»*
Les recommandations de la CFE s'entendent comme un agenda politique: améliorer d'abord l'accès aux postes et aux positions hiérarchiques, élargir l'octroi des prestations de service à l'ensemble de la population et rendre visibles les processus d'ouverture. Dans leur essence, les recommandations relatives à l'ouverture institutionnelle visent à un changement de perspectives en matière de politique d'intégration. A un moment où l'on demande aux migrants de plus en plus d'efforts d'adaptation, la CFE recommande de ne pas perdre de vue ses propres spécificités et de s'interroger sur ce qui peut se faire dans la vie quotidienne pour éliminer peu à peu les obstacles à l'intégration et faire de l'égalité des chances une réalité.

Les recommandations, terra cognita «ouverture» ainsi que les informations concernant le film ont été adressés aux Délégués à l'intégration, aux centres de compétence en matière d'intégration, aux Commissions cantonales et municipales des étrangers, aux bureaux chargés d'appliquer l'égalité des chances, aux services du personnel des différents départements et, enfin, à la CTA. Les personnes et milieux intéressés pouvaient et peuvent se procurer ce matériel auprès de la CFE, afin de développer ce thème dans le cadre de leurs possibilités et de leurs besoins, avec ou sans soutien financier de la part de la Confédération.

Thème «Habitat»

En 2004, le thème central «Habitat» avait surtout permis l'élaboration de bases et la sensibilisation générale. En 2005, ce thème a plutôt été centré sur la collaboration concrète avec des institutions et des associations intéressées qui s'étaient déclarées prêtes à accorder davantage d'attention à l'intégration des étrangers en Suisse. Ainsi, les initiatives suivantes ont pu être incitées ou soutenues:

- La publication «Améliorer la qualité de vie dans les quartiers défavorisés: Esquisses, thèses, portraits». Ce dossier, orienté sur la pratique et édité dans le cadre de la série «Intégration et habitat» contient du matériel concernant la politique d'intégration. Il est complété par des portraits de projets de quartiers, par des observations sur les facteurs de réussite dans la réalisation de projets et par un aperçu des travaux relatifs aux projets au sein des différents offices fédéraux.
- «Hello voisin! Hello voisine! – Règles pour la cohabitation en Ville de Berne», fascicule publié en dix langues étrangères. Cette publication comporte des pictogrammes spécifiquement conçus pour permettre une cohabitation harmonieuse des diverses communautés linguistiques. Des modèles de pictogrammes peuvent être commandés gratuitement auprès des services municipaux de Berne et utilisés dans d'autres communes.

- Conception d'une feuille d'information sur l'habitat comportant les informations essentielles liées au thème de l'habitat/location en Suisse. Cette publication est conçue conjointement par les associations et fédérations de locataires, de propriétaires, de gérances immobilières et de concierges. Cette feuille d'information sortira de presse dans le courant de l'année 2006.
- Cours pour concierges en vue de promouvoir leurs compétences interculturelles, organisé par la Fédération des concierges.
- Développement de séminaires de formation continue par l'Association suisse des propriétaires d'immeubles et l'Association de l'économie immobilière en Suisse en vue de sensibiliser le grand public aux questions d'intégration.

A fin 2005, un terme définitif a été mis au thème «Habitat». Cependant, la collaboration mise en place avec les différentes représentations d'intérêts se poursuit et se manifeste – ou se manifestera – par la réalisation de projets spécifiques.

Prises de positions et avis exprimés en procédure de consultation

La CFE a suivi avec une attention soutenue les délibérations parlementaires au sujet de la nouvelle **loi fédérale sur les étrangers**. Ce sont surtout les points importants issus du résultat des délibérations parlementaires au Conseil des Etats – qui ont modifié la teneur de la nouvelle loi fédérale sur les étrangers – que la Commission fédérale a critiqué dans son communiqué de presse du 17 mars 2005. Il s'agissait des points suivants: pas de droit à l'établissement après dix ans d'établissement en Suisse, pas de droit au regroupement familial pour les personnes bénéficiant d'un permis de séjour, obligation pour les couples d'avoir un domicile légal commun, pas d'examen des cas de rigueur pour les sans-papiers. De l'avis de la Commission fédérale, l'équilibre de la loi sur les étrangers est menacé. Elle regrette par ailleurs que, dans les délibérations qui ont suivi en sessions d'automne et d'hiver, les Chambres fédérales n'aient pas adhéré au projet de loi du Conseil fédéral sur des points importants (voir aussi le chapitre «aspects»).

En prévision de la votation populaire du 25 septembre 2005 relative à l'**extension de l'accord de libre circulation des nouveaux Etats membres de l'UE**, la CFE a recommandé à l'unanimité de l'approuver. Elle était convaincue que l'ouverture progressive des frontières n'apporterait pas que des avantages au marché de l'emploi, mais qu'elle tenait compte de souhaits en matière de politique d'intégration. Grâce à l'extension de l'accord, le nombre des «travailleurs au noir» devrait diminuer, grâce au fait que les migrants en provenance d'Europe centrale et de l'est peuvent bénéficier des avantages de la libre circulation des personnes. La CFE pense qu'il est important de mettre en pratique les mesures d'accompagnement prises pour empêcher le dumping social et salarial.

En mars 2005, la CFE a pris position au sujet de l'**initiative parlementaire Pfisterer** qui, d'une part, permettait à nouveau aux cantons de prendre les décisions de naturalisation par voie des urnes, et, d'autre part, permettait au Tribunal fédéral de statuer sur des recours contre la violation de garanties de procédure constitutionnelles. La prise de position de la CFE dit que les décisions prises par la voie des urnes ne convenaient pas en matière de naturalisation, étant donné le risque latent de violation des droits fondamentaux. Elle a émis des réserves surtout à l'égard de la motivation après coup des décisions négatives. En novembre 2005, elle a réaffirmé, dans sa prise de position à l'égard du projet de loi élaboré sur la base du résultat de la procédure de consultation, qu'elle comprenait les naturalisations comme des actes administratifs.

activités

Elle était par conséquent favorable au fait que l'on motive les décisions négatives de naturalisation et que les requérants déboutés puissent prétendre à un droit de recours ancré dans la loi. Elle s'est par la suite à nouveau exprimée pour soutenir que les décisions par les urnes ne convenaient pas pour les naturalisations.

En octobre 2005, la CFE s'est par ailleurs prononcée dans le cadre de la consultation des offices au sujet de **l'Ordonnance sur les émoluments perçus en application de la loi sur la nationalité**. Elle a salué le principe selon lequel les autorités compétentes peuvent au plus percevoir pour leur décision des émoluments couvrant les frais de procédure. La modification de cette ordonnance est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

Notion d'intégration

La CFE a procédé à des hearings sur le thème de l'intégration en tant que notion légale avec les milieux les plus divers: représentations des autorités fédérales, cantonales et communales, représentations d'organisations de la société civile, représentants des sciences sociales et juridiques ainsi que, plus spécifiquement, des représentations de l'Association des offices de migration (AOM) et des Délégués à l'intégration cantonaux ou communaux. Le résultat des hearings permit à la CFE d'élaborer des recommandations qu'elle adopta dans le cadre de sa séance plénière de mai 2005.

Sur la base des résultats des hearings, la CFE a élaboré des critères utiles à l'application de la définition de l'intégration en matière d'admission, d'établissement, de pouvoir d'appréciation en cas de renvoi, d'expulsion et d'interdiction d'entrée, de contrat d'intégration et d'obligation d'information de la part des autorités et des institutions. Un guide pratique à l'intention des autorités chargées d'appliquer la notion d'intégration sera élaboré pour la date d'entrée en vigueur de l'Ordonnance sur l'intégration des étrangers (OIE). Ce guide pratique sera utile à tous ceux et celles qui auront la tâche d'apprécier les critères d'évaluation du degré d'intégration dans des cas de figure très divers.

Mise en réseau

A la suite du feed-back très positif qui suivit la première rencontre de la CFE avec les **Commissions des étrangers et d'intégration communales et cantonales** en 2004, il fut décidé de rééditer une rencontre en 2005. En étroite collaboration avec le Forum des étrangers et étrangères de Lausanne, la Commission d'intégration Suisses-Etrangers de Renens et la Commission Suisses-Etrangers de Chavannes-près-Renens, une journée consacré à la question «Participation politique et intégration?!» eut donc lieu le 16 juin 2005. Les participants s'informèrent des diverses possibilités actuelles de participation politique des étrangers en Suisse. Ils eurent aussi tout loisir de s'exprimer au sujet des démarches et des mesures qu'il conviendra d'entreprendre pour donner suite de manière soutenue à cette demande importante.

Au cours de l'année passée sous revue, la présidence et le Secrétariat de la CFE ont également entretenu des contacts variés avec différents **partenaires** et corporations, dont l'Office fédéral des migrations, la Commission fédérale des réfugiés, la Commission fédérale contre le racisme, le Forum pour l'intégration des migrants et des migrantes, la Conférence des Délégués à l'intégration communaux, régionaux et cantonaux, la Conférence des services de l'intégration, la Conférence des offices de migration, la Conférence tripartite des agglomérations CTA et divers offices fédéraux et cénacles scientifiques. Le 16 août 2005, un «Bus des migrations» a été inauguré dans le cadre du projet du Forum national Âge & Migration et les pensionnaires de quelque quarante homes pour personnes âgées et homes médicalisés (EMS) ont pu faire une excursion dans notre pays.

Groupe de travail des «sans-papiers»

A l'occasion de la Conférence de presse annuelle du 27 janvier 2005, la CFE a informé le grand public que, d'entente avec les membres de la plateforme «Pour une table ronde au sujet des sans-papiers», un groupe de travail de cinq personnes avait été institué en vue d'examiner de tels dossiers en toute indépendance. Ce groupe de travail travaille depuis la fin du mois de mars 2005 sous la présidence de Madame Myrtha Welti, membre de la CFE. Il se compose, outre de la présidente, d'un membre de l'Association des autorités cantonales de migrations, d'une représentante de la Conférence des Délégués à l'intégration et de deux représentants de ladite plateforme.

Le Groupe de travail des sans-papiers reçoit les dossiers des personnes concernées et les examine dans l'optique de la circulaire du 17 septembre 2004 du DFJP relative aux cas de rigueur. Il est aussi possible de lui adresser des dossiers de manière anonyme.

Ce groupe de travail joue uniquement un rôle d'intermédiaire. Il examine les dossiers de manière tout à fait autonome en vertu des dispositions relatives aux cas de rigueur et donne son appréciation à la personne concernée. Pour donner un avis fondé, ce groupe de travail se base exclusivement sur les pièces du dossier qui lui sont remises. Si le groupe de travail parvient à une conclusion positive, il recommande à la personne concernée de déposer auprès des autorités compétentes de son canton de domicile une demande d'examen définitif. A la demande du requérant, ce groupe de travail peut remettre une recommandation favorable à l'autorité cantonale; c'est à ce moment-là au plus tard que le requérant devra décliner son identité réelle.

Afin d'informer les personnes qui pourraient bénéficier de cette aide, un papillon rédigé en cinq langues (allemand, anglais, espagnol, français, italien) a été distribué au sein d'organisations de notre société civile et d'institutions des pouvoirs publics.

Au cours de l'exercice 2005, le groupe de travail a siégé cinq fois et délibéré sur quelque 70 dossiers. Par ailleurs, il a tenu des discussions avec la direction de l'Office fédéral des migrations et avec des représentants de la Conférence des directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) d'une part pour en savoir davantage sur la pratique des autorités fédérales et cantonales et d'autre part pour examiner les possibilités d'une collaboration plus étroite entre le groupe de travail et ces autorités.

Promotion de l'intégration

Le programme de promotion 2004–2007 ayant été mis en pratique une première fois au cours de l'exercice 2004, c'est au cours de l'année de contributions 2005 que la première moitié du programme a été atteinte. On peut donc procéder à un premier bilan. La première phase d'édification des différents points forts peut être considérée comme étant globalement achevée; les structures d'exécution améliorées ont aussi fait leurs preuves sur le terrain. Ainsi, en 2005, 757 demandes de financement (en 2004: 700 demandes) ont été examinées. Sur ce nombre, 604 (en 2004: 502) ont été transmises pour approbation à l'Office fédéral des migrations. Le crédit disponible de 13,7 millions de francs suisses a été complètement épuisé.

En 2005, le comité de projets de la Commission a tenu quatre séances et s'est réuni encore pour quelques brèves discussions. Dans son travail concret le comité s'est essentiellement penché sur les demandes de financement des projets, mais aussi sur la planification financière stratégique, du développement de certains points forts ainsi que sur l'initialisation de l'évaluation du programme d'ensemble.

activités

Projets 2005

Le crédit pour l'encouragement de l'intégration des étrangers est régi par l'article 25a de la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE). Le Parlement fixe chaque année le montant maximum dans le cadre des délibérations budgétaires. Pour l'année de contribution 2005, le crédit avait été fixé à 13,7 millions de francs. Il a été complètement épuisé au cours de l'exercice passé sous revue.

757 demandes de financement ont été déposées en 2005, représentant une somme globale de 23,3 millions de francs. Près de 80 pour cent de toutes ces demandes remplissaient les exigences de qualité et de contenu posées par le comité des projets de la Commission fédérale. Tous n'ont pas reçu la contribution fédérale à hauteur du montant espéré. Au total, l'Office fédéral des migrations accorda des contributions pour 604 projets et versa 15,9 millions de francs. Ce montant est supérieur au crédit à disposition: la différence est due au fait que des versements ont été effectués pour des projets approuvés alors que d'autres étaient différés ou parce que les projets approuvés n'ont pas été réalisés ou ne l'ont été que partiellement.

Le traitement de ces quelque 750 demandes et l'approbation de plus de 600 projets montre une hausse quantitative très significative par rapport à l'exercice précédent. Au niveau de l'exécution, il a donc fallu relever un grand défi; la Commission et son secrétariat ont été en mesure de maîtriser cet énorme surcroît de travail. Par conséquent, les objectifs que s'étaient fixés tant la CFE que son secrétariat quant aux délais pour traiter tous ces dossiers (trois mois en règle générale) ont pu être largement respectés. La collaboration active avec les Délégués à l'intégration a permis d'obtenir le même résultat dans les points forts A, C et D.

L'augmentation du nombre de demandes déposées et de projets approuvés se répartit de manière relativement bien équilibrée sur tous les cantons. Des différences régionales ont bien sûr existé. Elles s'expliquaient en particulier par des pondérations différentes d'un canton à l'autre. Par exemple, dans le canton de Thurgovie, la Confédération finance surtout l'encouragement à l'acquisition des connaissances linguistiques alors que dans le canton de Vaud, elle soutient financièrement surtout de modestes projets locaux. Il existe d'autre part des différences par rapport à une répartition purement «théorique»: les cantons de Bâle-Ville et de Lucerne touchent une contribution fédérale au-dessus de la moyenne, alors que cette contribution est beaucoup plus modeste pour les cantons de Genève et du Tessin.

Les contributions accordées par la Confédération représentent en moyenne 45 pour cent des frais budgétés pour les projets. Mais des différences se font jour selon les points forts. Ainsi, elles sont de 35 à 40 pour cent pour les points forts A et C, de 40 à 50 pour cent (frais de structure) pour le point fort D et vont jusqu'à 60 pour cent pour les points forts B et E. Par conséquent, en 2005, le crédit à l'intégration de la Confédération a engendré des contributions de plus de 17 millions de francs de la part de tiers bailleurs de fonds.

Les divers points forts

Il est désormais clair que la phase d'édification des différents points forts visant à l'encouragement de l'intégration est achevée. Entre temps, la manière dont est conçu le programme actuel a fait ses preuves dans la pratique. Elle semble être adéquate et permettre d'atteindre les buts fixés.

- **Point fort A: Encourager la compréhension.**
Sont soutenus ici des cours de langue orientés vers la vie quotidienne ou la vie professionnelle et destinés à des groupes cible difficilement atteignables. Les décisions sont prises sur la base de critères qualitatifs et de l'incorporation de ces cours dans un concept (qui est d'ailleurs encore loin d'exister partout) régional d'encouragement à l'acquisition de connaissances linguistiques. Le nombre de demandes déposées – et approuvées – de 125 (106 au cours de l'exercice précédent) est donc à peu près égal à celui de 2004. L'augmentation des ressources financières de 3,9 à 4,7 millions de francs est essentiellement due à l'extension interne de divers projets.
- **Point fort B: Ouvrir les institutions.**
Sont soutenus ici d'une part le perfectionnement de personnes qui jouent un rôle clé dans l'intégration (B1) et d'autre part des institutions de la société civile qui souhaitent intégrer davantage la population étrangère, grâce à des mesures appropriées (B2). Par rapport à l'exercice précédent, le nombre des demandes de financement déposées pour ce point fort n'a guère changé. En revanche, le taux d'approbation a passablement augmenté (passant pour les demandes du point B1, de 26 à 34 et pour le point B2 de 18 à 21. Par ailleurs, on constate que les Suisses ont pu être mieux atteints que par le passé: il a ainsi été possible de soutenir financièrement quelques projets jugés précieux mais dont la conception intrinsèque globale demeure un peu floue.
- **Point fort C: Faciliter la cohabitation.**
Sont soutenus ici des projets de modeste envergure qui renforcent localement l'entente entre la population autochtone et la population étrangère. Sur 447 demandes (en 2004: 385), 350 (en 2004: 281) ont été approuvées de concert avec les Délégués à l'intégration compétents. Ce point fort, qui constitue un élément central du programme actuel, ne pourra désormais guère supporter de nouvelle hausse quantitative. Des explications spécifiques au développement du contenu de ce point fort figurent ci-après.
- **Point fort D: Développer des centres de compétence.**
Sont soutenus ici des services spécialisés bien ancrés au niveau régional. Ce sont d'une part les services d'aide aux étrangers, respectivement les centres de compétence en matière d'intégration (D1) et d'autre part des services d'interprétariat communautaire (D2). Pour le point fort D1, ce sont surtout les nouvelles structures de collaboration (contrats cadre avec conventions annuelles, controlling sur la base d'indicateurs sélectionnés et objectifs annuels à atteindre) qui ont été réalisées dans l'année de contributions 2005. Pour le point fort D2, il s'agissait notamment de donner des précisions sur les prestations attendues et d'édifier de nouvelles structures, respectivement de réaliser des fusions dans diverses régions: tout cela a été en partie réalisé avec succès.
- **Point fort E: Innovation et normes de qualité.**
Sont soutenus ici des projets triés sur le volet qui contribuent au développement du travail d'intégration. Pour ce point fort, ce ne sont pas moins de 87 demandes qui ont été déposées dont 62 ont pu être approuvées même si elles ne l'ont été souvent qu'en partie. Certains de ces projets remontent toutefois à une mise au concours spéciale lancée en novembre 2004 pour des activités en faveur des jeunes (voir les explications spécifiques ci-après).

activités

Les projets locaux de modeste envergure (Point fort C)

Après les deux premières années de contributions 2004 et 2005, les collaboratrices et collaborateurs de l'équipe «Promotion de l'intégration» furent chargés d'établir un aperçu général du point fort C et de tirer les conclusions qui s'imposaient. Elle se fonda sur ses discussions avec les Délégués à l'intégration cantonaux et municipaux et les centres de compétence ainsi que sur ses diverses expériences dans ce domaine avec la CFE.

Cette analyse a démontré que les projets concernant le thème «Faciliter la cohabitation», jouent un rôle capital dans le travail d'intégration des étrangers en Suisse (le rapport en question peut être commandé auprès du Secrétariat de la CFE). Il existe une grande diversité de projets pour ce point fort: journées ou soirées d'informations, fêtes de quartier ou de village, rencontres interculturelles, cours de sensibilisation ou sessions d'information. On y trouve aussi un programme cadre, une mini-bibliothèque «coffre à livres», une manifestation qui réunit les familles du village, une démarche théâtrale incluant des adolescents de provenances ou d'origines diverses, une formation en faveur des parents ou un projet sportif auquel sont associés de jeunes migrants.

Il est nécessaire de développer des projets venant en aide aux parents immigrés ayant des enfants en bas âge. Par ailleurs, il conviendrait de donner plus d'importance aux projets concernant les adolescents, qui devraient d'ailleurs figurer davantage au sein des organismes décisionnels de ces projets. De plus, il conviendrait d'intensifier également les contacts entre population autochtone et population étrangère.

Les discussions ont révélé que le profil du point fort C devrait continuer à rester «ouvert». Il est très important de ne pas faire obstacle aux initiatives entreprises dans le domaine de l'intégration des étrangers. Grâce à ces projets, les acteurs œuvrant en faveur de l'intégration des étrangers se font connaître et l'intégration peut être façonnée sur un plan local par tous les habitants, Suisses ou étrangers.

Mise au concours spéciale pour des activités en faveur des jeunes prévue par le point fort E

Au cours de l'année passée sous revue, cette mise au concours spéciale a permis de déposer des projets en faveur d'un travail ciblé en faveur de la jeunesse, avec les critères suivants:

- Les projets envisagés doivent améliorer l'intégration et apporter tant des enseignements qu'une expérience en ce qui concerne le travail lié à l'intégration auprès des jeunes.
- Ces projets doivent concerner un travail en faveur des jeunes non organisé et doivent pouvoir être soutenus par une institution ancrée dans ce domaine ou réalisés grâce à une collaboration effective.
- Ces offres doivent en tout premier lieu s'adresser à des groupes cible (adolescents suisses et étrangers, respectivement groupes de jeunes) qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas accès aux structures existantes et qui se tiennent essentiellement sur la voie publique.

Suite à la mise au concours, 50 demandes ont été déposées auprès de la CFE. Sur ce nombre, 20 provenaient de Suisse romande, 25 de Suisse alémanique et 5 avaient une orientation nationale. Elles concernaient des activités diverses allant de

l'animation socioculturelle au travail de quartier en passant par le travail de rue, le sport, le consulting et la médiation. Souvent, elles regroupaient un faisceau de plusieurs mesures.

Un soutien financier fut accordé à 32 projets, dont 19 pour le point fort E et 13 pour le point fort C. Certains des projets approuvés ont déjà été réalisés au cours de la période passée sous revue; d'autres, en revanche, se poursuivent et dureront encore un à deux ans au moins.

Les demandes de financement approuvées concernant le point fort E seront encore examinées quant à leur efficacité dans le cadre d'une évaluation externe. Le rapport d'évaluation en question sera présenté à l'automne 2006.

Perspectives de l'année de contributions 2006

La CFE part de l'idée qu'il ne sera pas possible d'envisager une extension quantitative des points forts. Les divers points forts sont un tout en soi et le crédit mis à disposition par le Parlement n'a pas été augmenté par rapport aux années antérieures. Si pour la plupart des points forts, il s'agira de se focaliser sur les travaux internes et conceptuels dont l'ampleur financière sera égale ou très légèrement supérieure, il faut partir de l'idée – en particulier en ce qui concerne le point fort E – que dans l'exercice 2006, il y aura beaucoup moins de ressources financières que par le passé et que dès lors seule une partie des demandes adéquates pourra être avalisée.

Au centre des travaux d'un intérêt beaucoup plus général prévus pour l'exercice 2006 se trouvent la préparation du programme d'encouragement pour l'année 2008 et les années suivantes ainsi que les premiers travaux d'évaluation du programme actuel. L'évaluation partielle du programme et de son exécution sera sans doute achevée d'ici la fin de l'année 2006. A peu près à cette période, on pourra aussi disposer des premiers rapports intermédiaires relatifs aux évaluations partielles approfondies au sujet du point fort A, respectivement des points forts B, C, D et E.

Par ailleurs, dans le cadre d'un projet de l'Office fédéral des migrations, le rôle que jouera désormais la CFE en matière de réalisation du crédit d'intégration sera redéfini. Les résultats sont attendus pour l'été 2006.

Information

Journée annuelle «Vers une ouverture des institutions – Gagner grâce à la diversité»

A l'occasion de la Journée annuelle «Vers une ouverture des institutions – Gagner grâce à la diversité» qui s'est déroulée le 17 novembre 2005 au Gurten, la sous-directrice du Forum suisse d'études sur la migration tint un exposé sur les arcanes de l'ouverture institutionnelle et mis ce thème en perspective dans le contexte international. Cet exposé constitua le cadre de thématisation de processus d'ouverture concrets. Les deux co-présidents de la Conférence suisse des services chargés de l'intégration présentèrent des initiatives locales de la société civile en Suisse alémanique et en Suisse romande, le président et le vice-président de la Conférence des Délégués à l'intégration ainsi que le chef de projet de H+, présentèrent des processus d'ouverture dans le domaine des services publics. Les milieux intéressés pourront lire les articles consacrés à cette journée sur le site Internet de la CFE.

activités

La première du film «Vielfalt gestalten – vivre la diversité» a eu lieu à l'occasion de cette Journée annuelle. Il a donné aux spectateurs un aperçu vivant de la vie quotidienne de quatre institutions suisses issues de l'administration et de la société civile qui avaient pour objectif l'ouverture. Les exemples proches de la pratique montrent les avantages découlant de l'ouverture des institutions sans toutefois passer sous silence que de tels processus d'ouverture peuvent également engendrer certaines difficultés. L'un des moments forts de la Journée annuelle 2005 de la CFE fut l'intermède du duo «Ohne Rolf» composé de deux virtuoses de l'improvisation «imprimée d'avance» qui a abordé le thème de la Journée dans un spectacle tenant à la fois du cabaret et de la philosophie. En guise de bouquet final, diverses personnalités représentant les organismes décisionnels de divers domaines administratifs expliquèrent, dans le cadre d'un podium, comment elles entendaient mettre en pratique dans leur environnement professionnel les recommandations de la CFE relatives à l'ouverture des institutions.

Publications

Au cours de l'année passée sous revue, deux numéros terra cognita sont sortis de presse. Il s'agit de terra cognita 6, consacré au thème de la violence, et terra cognita 7 qui s'est penché sur le thème de l'ouverture des institutions. Ces deux numéros ont suscité un grand intérêt du public. De nombreux courriers attestent que le magazine de la CFE procède à ses recherches de manière très sérieuse, qu'il est d'excellente qualité mais aussi et qu'il constitue une lecture captivante. Une ambassade suisse du continent africain en fit l'éloge en ces termes: terra cognita fait incontestablement partie des trois meilleures publications qu'édite l'administration fédérale.

La même année, une suite fut donnée à la série de publications «documentation sur la politique d'intégration». Dans le cadre du thème de travail annuel intitulé «L'intégration et l'habitat» la toute dernière publication est sortie de presse; elle s'intitule «Améliorer la qualité de vie dans les quartiers défavorisés: Esquisses, thèses, portraits – un dossier orienté vers la pratique». Par ailleurs, le groupe de recherche sur l'Islam en Suisse a publié une étude sous le titre «Vie musulmane en Suisse. Profils identitaires, demandes et perceptions des musulmans en Suisse». Cette publication a été chaleureusement accueillie par les médias.

Les recommandations de la Commission relatives à l'ouverture des institutions sont également disponibles sous la forme d'un document écrit.

Toutes les publications sont présentées sur le site Internet de la CFE (www.eka-cfe.ch) et peuvent être commandées auprès de son secrétariat. Par ailleurs, toutes les nouvelles



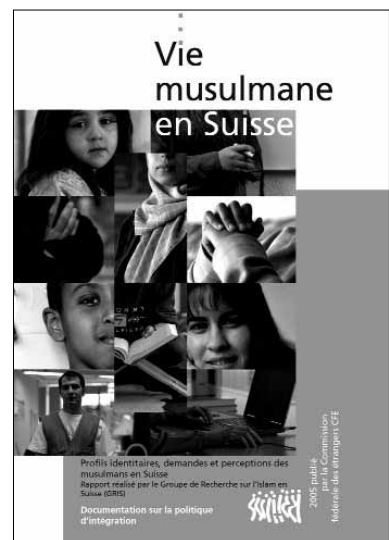
activités

publications peuvent être téléchargées et de très nombreuses personnes font usage de cette possibilité. En règle générale, ces publications sont beaucoup plus souvent consultées dans leur version électronique que dans leur version papier.

La revue terra cognita a son propre site WEB (www.terra-cognita.ch). Tous les articles y sont disponibles sous la forme de documents PDF, mêmes les articles des numéros épuisés.

Travail de relations publiques

De nombreux journalistes des médias ont pris contact avec les membres de la présidence de la CFE et de son secrétariat concernant des sujets relevant de la migration ou de l'intégration des étrangers. Outre la traditionnelle conférence de presse annuelle, au cours de laquelle le Prix suisse de l'intégration a été lancé, la CFE a invité la presse et les médias à une conférence donnée à l'occasion de la publication de l'étude sur l'islam. Par ailleurs, la Commission s'est aussi manifestée activement dans les médias par la voie de communiqués de presse portant sur les tendances de l'évolution politique, à savoir: deux fois au sujet du projet de la nouvelle loi fédérale sur les étrangers et une fois sur l'élargissement de la libre circulation des personnes. En revanche, l'accueil fait au Prix de l'intégration par la presse écrite a plutôt été décevant. Toutefois, les organisateurs et les lauréats se sont réjouis de l'écho qu'a rencontré cette manifestation à la radio et à la télévision.



appendice

Liste des membres de la Commission fédérale des étrangers

Liste des collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat de la CFE

Crédit en faveur de l'intégration: projets et montants 2005 par canton et point fort

Liste des projets subventionnés en 2005

appendice

Secrétariat de la CFE

Simone **Prodolliet**, cheffe du secrétariat de la CFE

Christof **Meier**, coordinateur de la promotion de l'intégration, chef suppléant

Elsbeth **Steiner**, coordinatrice de la communication et support

Sylvana **Béchon**, administration et documentation

Prosper **Dombele**, promotion de l'intégration

Biljana **Käser**, promotion de l'intégration

Adrian **Linder**, promotion de l'intégration

Alexandra **Mona**, administration

Pascale **Steiner**, politique et études

Paul **Sütterlin**, adjoint

Ruth **Tennenbaum**, promotion de l'intégration

Ana Maria **Witzig-Marinho**, promotion de l'intégration

appendice

Membres de la Commission fédérale des étrangers

- Francis **Matthey**, président, ancien conseiller national, ancien conseiller d'Etat NE, La Chaux-de-Fonds (comité politique)
- Anna **Rüdeberg-Pompei**, Italie, dr. med., vice-présidente, Coordinamento nazionale dei COMITES, Wabern (comité projets)
- Walter **Schmid**, dr., vice-président, Winterthour (comité projets)
- Regina **Bühlmann**, Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, Berne (comité politique/comité projets)
- Christina **Burger**, Etats-Unis/Suisse, Fédération des Eglises évangéliques suisses, Bâle (comité politique)
- Antonio **da Cunha**, Portugal, professeur, Fédération des associations portugaises de Suisse, Lausanne (Ausschuss Politik)
- Ruth **Derrer Ballardore**, Juriste, Union patronale suisse, Zurich (comité politique)
- Kais **Fguiri**, Tunisie, assistant social, Salins/VS
- Hans Peter **Flückiger**, agriculteur, Union suisse des paysans Brugg, Zurzach/AG
- Alagipody **Gunaseelan**, Sri Lanka, soignant, Lucerne (comité projets)
- Rudolf **Horber**, dr., Union suisse des arts et métiers, Berne
- Vivian **Kiefer-Vargas**, Philippines/Suisse, laborantine médicale, Bâle (comité projets)
- Marie-Thérèse **Kuhn**, Fédération suisse des Offices du travail, Bâle
- Luzolo Raoul **Lembwadio**, Congo/Suisse, psychologue, BDE, Associations et groupements africains, Boudry/NE (comité politique)
- Juan Rodrigo **Montaluisa Vivas**, Equateur, économiste, Genève
- Julia **Morais**, Allemagne, traductrice, Conférence suisse des délégués communaux, régionaux et cantonaux à l'intégration CDI, Bâle (comité projets)
- Gianni **Moresi**, Conférence suisse des Offices de formation professionnelle, Breganzona (comité projets)
- Minh Son **Nguyen**, Vietnam/Suisse, avocat, Corseaux VD (comité projets)
- Carmen **Pereira Fleischlin**, Brésil/Suisse, enseignante, Zurich (comité politique)
- Jean-Claude **Prince**, France/Suisse, Union syndicale suisse, Berne (comité politique)
- Stanislava **Račić**, Croatie/Suisse, Conférence des évêques suisses, Zurich (comité projets)
- Liana **Ruckstuhl**, Fédération des municipalités, St-Gall
- Rita **Schiavi Schächli**, Italie/Suisse, secrétaire syndicale UNIA Secrétariat central, Bâle (comité projets)
- Roger **Schneeberger**, secrétaire général CCDJP, Berne
- Dragoslava **Tomović**, Serbie-Monténégro/Suisse, dr. med., Berne (comité projets)
- Denis **Torche**, Travail.Suisse, Berne (comité politique/comité projets)
- Franz **von Graffenried**, Fédération suisse des communes bourgeoises et corporations, Berne (comité politique)
- Myrtha **Welti**, Alliance de sociétés féminines suisses, Zurich (comité politique)
- Hatice **Yürütücü**, Turquie/Suisse, communauté turque en Suisse, Zurich (comité politique)
- Maria Luisa **Zürcher-Berther**, avocate, Association des communes suisses, Schönbühl
- Beat **Meiner**, ethnologue, secrétaire général, Aide suisse aux réfugiés, Berne (observateur)

appendice

Crédit en faveur de l'intégration

Nombre de projets soutenus et de montants accordés selon les points forts 2005

Kanton	Total		SP A		SP B		SP C		SP D		SP E	
	N	CHF	N	CHF	N	CHF	N	CHF	N	CHF	N	CHF
AG	36	841'500	5	465'320	1	22'330	24	159'950	3	148'000	3	45'900
AI+AR	2	8'200	0	0	0	0	2	8'200	0	0	0	0
BE	64	1'166'880	9	394'280	3	43'865	39	293'435	7	295'500	6	139'800
BB	5	113'850	4	109'850	1	4'000	0	0	0	0	0	0
BL	21	424'724	2	117'000	1	3'000	16	145'724	2	159'000	0	0
BS	36	1'376'260	9	553'350	0	0	21	170'910	2	180'000	4	472'000
FR	9	210'550	3	129'860	0	0	5	46'900	1	33'790	0	0
GE	25	738'079	5	137'310	0	0	17	187'469	2	400'000	1	13'300
GL	5	30'854	1	6'000	1	4'000	3	20'854	0	0	0	0
GR	8	130'406	1	60'000	0	0	6	30'406	1	40'000	0	0
JU	5	189'540	2	142'000	0	0	2	17'540	1	30'000	0	0
LU	41	983'712	7	322'059	3	83'000	25	208'308	3	236'340	3	134'005
NE	15	566'951	3	159'168	2	11'480	6	63'303	2	200'000	2	133'000
NW+OW	6	57'160	1	26'200	0	0	5	30'960	0	0	0	0
SG	32	751'335	6	218'955	1	14'000	21	160'080	2	280'000	2	78'300
SH	16	597'352	2	184'987	0	0	10	116'565	2	120'000	2	175'800
SO	17	253'664	7	148'763	1	4'176	9	100'725	0	0	0	0
SZ	8	147'210	1	42'000	1	10'210	5	35'000	1	60'000	0	0
TG	14	460'164	3	289'000	0	0	9	83'164	2	88'000	0	0
TI	17	205'080	3	61'580	1	5'000	10	70'000	1	50'000	2	18'500
UR	1	22'090	1	22'090	0	0	0	0	0	0	0	0
VD	37	1'097'235	6	140'110	0	0	24	229'325	3	448'000	4	279'800
VS	18	296'463	5	147'428	1	9'016	11	90'019	0	0	1	50'000
ZG	22	243'253	2	93'160	1	7'200	18	82'893	1	60'000	0	0
ZH	93	2'183'953	17	625'045	8	270'000	59	415'574	4	717'690	5	156'100
CH	51	2'876'896	1	93'600	18	909'596	3	22'800	2	68'123	27	1'782'777
Total	604	15'973'361	106	4'689'115	44	1'400'873	350	2'789'648	42	3'614'443	62	3'479'282

appendice

Promotion de l'intégration de la Confédération: Projets cofinancés 2005

La liste mentionne tous les projets qui ont été soutenus en 2005 par le crédit de l'intégration de la Confédération. Elle contient le nom du projet cofinancé et l'organe responsable ainsi que le montant accordé. La liste est établie selon les points forts du programme de la promotion de l'intégration et le canton. Si vous désirez un complément d'informations sur un projet précis, le numéro du projet doit être mentionné dans votre demande.

Nr	KT	SP	Projet / Projet	Organisation	CHF
A-04-0144	AG	A	Deutsch für Familienfrauen	ECAP Aargau	110'000
A-04-0150	AG	A	MuKi-Deutsch. Deutsch- und Integrationskurse für Immigrantinnen und ihre Vorschulkinder an Schulen	machBar Bildungs-GmbH Aarau Erwachsenenbildung, Integration, Konfliktbearbeitung	200'000
A-04-0153	AG	A	Integrationskurs Deutsch/Beruf/Bildung	ECAP Aargau	97'920
A-05-0964	AG	A	Alphabetisierungskurse für fremdsprachige Erwachsene	ECAP Aargau	32'400
A-05-0975	AG	A	KombiNation / Lernraum Brisgi	Stadt Baden, Jugendarbeit	25'000
A-05-0983	BB	A	STRUDEL - die andere Schule für Fremdsprachige	Verein STRUDEL	40'000
A-05-0994	BB	A	Deutschkurs für Schichtarbeiter	Kulturvereinigung der Aleviten und Bektaschi	13'680
A-05-0998	BB	A	KONKRET - Sprach- und Kulturkompetenzerwerb	ABSM Ausbildungs- und Beratungsstelle für MigrantInnen	46'450
A-05-1000	BB	A	Textwerkstatt	ECAP Basel	9'720
A-04-0281	BE	A	Integrationskurse: Deutsch und berufliche Orientierung für neu zugezogene MigrantInnen	FORMAZIONE, Regionalstelle Bern der Stiftung ECAP	97'200
A-04-0292	BE	A	HEKS Integrationsprojekte HIP, Konversationskurse	HEKS Regionalstelle Bern	70'000
A-04-0303	BE	A	Deutschkurse für Erwachsene und MuKi-Deutschkurse	Verein zur Förderung der Bildung und Integration, in der Region Oberaargau, Geschäftsstelle interunido	70'000
A-04-0322	BE	A	Intensivdeutschkurse für Erwachsene	Verein "Lernen Integration Schweiz" LIS	21'000
A-04-0347	BE	A	Deutschgrundkurs für Schichtarbeiter und Mütter (Kinderhütendienst) inkl. Vermittlung Sozialkompetenz	Aleviten-Verein Langenthal und Umgebung	20'520
A-05-0937	BE	A	Francintégrajube	Université populaire jurasienne	33'000
A-05-0950	BE	A	Atelier D+	Université populaire Jurassienne	17'000
A-05-0958	BE	A	Textwerkstatt	FORMAZIONE, Regionalstelle Bern der Stiftung ECAP	12'960
A-05-0963	BE	A	Alphabetisierungskurse für fremdsprachige Erwachsene	FORMAZIONE Regionalstelle Bern der Stiftung ECAP	21'600
A-05-0997	BE	A	Deutsch und Französisch Intensiv-Integrationskurse	Volkshochschule Biel und Umgebung	48'000
A-04-0233	BL	A	Frauenbildungsprojekt Connectica 2	Ausländerdienst Baselland	72'000
A-04-0236	BL	A	Intensiv-Deutschkurs für NeuzuzügerInnen "Allegra"	Ausländerdienst Baselland / ALD	45'000
A-04-0238	BS	A	ALLEGRA: Deutsch- und Integrationskurse für fremdsprachige Frauen	ABSM Ausbildungs- und Beratungsstelle für MigrantInnen	72'000
A-04-0240	BS	A	Alphabetisierungskurse für fremdsprachige Erwachsene	ECAP Basel	28'600
A-04-0246	BS	A	Lernen im Park	K5 Basler Kurszentrum	80'000
A-04-0320	BS	A	Integrative Sprachkurse	tipi, Treffpunkt Integration Partizipation Information	40'410
A-04-0323	BS	A	Deutsch und Integration im Quartier	K5 Basler Kurszentrum für Menschen aus 5 Kontinenten	90'720
A-04-0325	BS	A	Integrationskurse für neu zugezogene MigrantInnen im Quartier	ECAP Basel	97'200

appendice

A-04-0331	BS	A	Deutsch und Integration in den Gemeinden Riehen und Bettingen	Gemeinden Riehen und Bettingen	15'120
A-04-0349	BS	A	Ich lerne Deutsch fürs Kind in Kindergarten oder Schule	Erziehungsdepartement des Kantons Basel-Stadt / Ressort Schulen, Fachstelle Sprachen	100'500
A-05-0960	BS	A	Sprachlernen am Computer	New Visibility GmbH	28'800
A-04-0253	CH	A	Deutsch- / Französischkurse für schwer erreichbare Zielgruppen	Unia	93'600
A-04-0358	FR	A	Formation de base "Lire et Ecrire", alphabétisation d'adultes	Association Lire et Ecrire	47'500
A-04-0359	FR	A	Apprendre le Français/l'allemand entre femmes avec garderie	Espacefemmes Fribourg	55'000
A-05-0990	FR	A	Französischkurs für Schichtarbeiter und Mütter	Alevitisches Kulturzentrum Fribourg	27'360
A-04-0366	GE	A	Cours de français: vie quotidienne	Croix Rouge genevoise	34'000
A-04-0370	GE	A	C.R.I.P.A.M.	Croix-Rouge genevoise	15'840
A-04-0371	GE	A	Cours d'alphabétisation et de Français	Association Camarada	40'000
A-04-0377	GE	A	Cours de français et de culture générale pour femmes albanaises	Université Populaire Albanaise	30'000
A-05-0945	GE	A	Cours de base de français oral et écrit pour femmes	Association CEFAM	17'470
A-04-0086	GL	A	Mit Spass Deutsch lernen und verbessern	TKG, Tamil Kulturzentrum Glarus	6'000
A-04-0092	GR	A	Integrationshilfe für Migrantinnen im Kanton Graubünden	Frauzentrale Graubünden	60'000
A-05-0948	JU	A	Comunica	Commission cantonale jurasienne d'intégration des étrangers	125'000
A-04-0085	LU	A	Deutsch- und Integrationskurse für neu zugezogene MigrantInnen in der Stadt Luzern und Umgebung	Stiftung ECAP Zentralschweiz	64'559
A-04-0091	LU	A	Bildungsangebot für Migrantinnen	Caritas Luzern	63'000
A-04-0100	LU	A	Deutsch- und Integrationskurse für Frauen/Mütter	FABIA Fachstelle für die Beratung und Integration von Ausländerinnen und Ausländern	78'800
A-04-0114	LU	A	TastaWo	TastaWo Team	8'000
A-04-0117	LU	A	Deutsch- und Integrationskurse für Frauen	CIFL-ENAIP	50'000
A-05-0947	LU	A	Alphabetisierungskurse für fremdsprachige Erwachsene	Stiftung ECAP Zentralschweiz	32'400
A-05-0976	LU	A	Deutsch- und Integrationskurs für Mütter und Kind	FABIA Fachstelle für die Beratung und Integration von Ausländerinnen und Ausländern	25'300
A-04-0206	NE	A	Cours de français pour nouveaux arrivants	Bureau du délégué aux étrangers	70'000
A-04-0362	NE	A	Communiquer pour s'intégrer	RECIF	35'000
A-04-0373	NE	A	Programme cantonal de français et d'intégration	Bureau du délégué aux étrangers BDE	54'168
A-05-0977	NW	A	Deutsch- und Integrationskurs für Frauen/Mütter	FABIA Fachstelle für die Bildung und Integration von Ausländerinnen und Ausländern	26'200
A-04-0094	SG	A	Deutsch für Frauen	Frau Heidi Mettler	19'200
A-04-0095	SG	A	HEKS in-fra Integrationsprojekt für Migrantinnen	HEKS Flüchtlings- und Inlanddienst Ostschweiz	57'600
A-04-0134	SG	A	Mikado-Deutsch- und Integrationskurse für Migrantinnen	PlusPunkt-Zentrum für Bildung und Kultur	47'205
A-04-0151	SG	A	Deutsch für Mütter in den Quartierschulhäusern	Schulamt Stadt St. Gallen	23'000
A-04-0173	SG	A	Deutsch für fremdsprachige Frauen mit Kinderbetreuung	Arbeitsgemeinschaft für Integrationsfragen BILANG	54'450
A-04-0326	SG	A	Deutschkurs für Fremdsprachige in Degersheim	Wohn- und Pflegeheim Steinegg	17'500
A-04-0097	SH	A	Co-Opera Schaffhausen-Integrationskurse für MigrantInnen	SAH Schaffhausen	142'867
A-05-0979	SH	A	Deutsch mit Euch	Integres Schaffhausen	42'120
A-04-0269	SO	A	Deutsch in der Gemeinde Biberist	VHS Solothurn/ Interessengemeinschaft Biberist	6'173

appendice

A-04-0271	SO	A	Deutsch in der Gemeinde Gerlafingen	Volkshochschule Solothurn und IG Gerlafingen	4'890
A-04-0273	SO	A	Leben in Solothurn und Umgebung	Volkshochschule Solothurn	16'020
A-04-0299	SO	A	Lernen in der Gemeinde	HEKS, SAH Regionalstelle Solothurn, Bereich Bildung und Soziales	66'240
A-05-0965	So	A	Integrationskurs Deutsch/Beruf/Bildung	ECAP Solothurn	21'600
A-05-0966	SO	A	Textwerkstatt	ECAP Solothurn	6'480
A-05-0987	So	A	Deutschgrundkurs für Schichtarbeiter und Mütter (mit Kinderhütendienst)	Alevitisches Kulturzentrum Solothurn und Umgebung	27'360
A-04-0103	SZ	A	Grüezi - Deutsch und Integration für Mütter mit ihren Kindern im Kanton Schwyz	Akrotea.ch GmbH	42'000
A-04-0087	TG	A	Deutsch- und Integrationskurse	Abteilung Soziales Fachstelle für Integration	36'000
A-04-0089	TG	A	HEKS in-fra Integrationsprojekt für Migrantinnen	HEKS Flüchtlings- und Inlanddienst Ostschweiz	213'000
A-04-0141	TG	A	Deutschkurse für fremdsprachige Frauen und Männer	Oberstufengemeinde Romanshorn-Salmsach	40'000
A-04-0365	TI	A	AMiCi QBA Corso comunicativo in lingua italiana, di 88 ore	CLIC Cooperativa Laboratorio per l'Impresa Comunitaria	39'600
A-04-0367	TI	A	Italienischkurs für Schichtarbeiter und Mütter inkl. Vermittlung Sozialkompetenz	Associazione culturale aleviti bectasci Lugano	13'680
A-05-1006	TI	A	Corso base di lingua italiana per curdi	Associazione centro culturale della Mesopotamia	8'300
A-04-0074	UR	A	Deutsch- und Integrationskurse für fremdsprachige Erwachsene	Schule und Elternhaus Uri	22'090
A-04-0368	VD	A	Intégration des familles par l'apprentissage du Français	Service Communautaire de la Planchette	50'000
A-04-0380	VD	A	SIAM 2004- Services d'Intégration et d'Aide aux Migrants	Thais&Friends	22'000
A-04-0382	VD	A	Cours intensif de Français	Centre Pôle Sud	29'000
A-05-0941	VD	A	Cours de français pour migrants à Yverdon	Caritas Vaud	16'200
A-05-0942	VD	A	Langue et communication	Espace Homme Appatenances	15'000
A-05-0946	VD	A	Cours de français pour femmes migrantes analphabètes	Espace Femmes Riviera Association Appaternances	7'910
A-04-0357	VS	A	Cours d'intégration pour femmes d'origine étrangère (CIFE)	OSEO-Valais	35'000
A-04-0361	VS	A	FRANCAIS - ICI Etude Ecriture Expression	Association Espace interculturel Sierre	33'000
A-04-0363	VS	A	Cours de français	Commission de l'intégration des étrangers	34'000
A-04-0372	VS	A	Deutschkurs für fremdsprachige Frauen im Oberwallis	Forum Migration Oberwallis	24'828
A-04-0387	VS	A	Cours de Français	Centre suisse-Immigrés	20'600
A-04-0096	ZG	A	Zuger Integrationssprachoffensive: Deutschkurse mit Sozialinformationen für fremdsprachige Frauen	Einwohnergemeinden Zug und Baar	66'160
A-04-0098	ZG	A	Aufbau des Fachbereichs Sprache und Kultur	ProArbeit	27'000
A-04-0220	ZH	A	Deutsche Konversation in kleinen Gruppen	HEKS Regionalstelle Zürich	40'000
A-04-0231	ZH	A	Deutschkurse für Mütter von Klein- und Schulkindern	Jugendsekretariat Dielsdorf	46'800
A-04-0275	ZH	A	Niederschwellige Deutschkurse für fremdsprachige Mütter	Jugendkommission Bezirk Bülach	68'775
A-04-0288	ZH	A	Integral: Konversations- und Austauschprogramm für MigrantInnen	Verein Mozaik	45'000
A-04-0289	ZH	A	Deutschkurse für fremdsprachige Mütter mit Kinderhütendienst	Jugendsekretariat Bezirk Horgen	12'960
A-04-0290	ZH	A	Deutsch Alphabetisierungskurse des Vereins FEMIA + Sprechpunkt	Verein FEMIA, Kultur- und Bildungshaus für Migrantinnen	52'560
A-04-0305	ZH	A	Förderung der Integration der albanischen Frauen der Region Zürich	Albanischer Frauenverein "DRITA" Zürich	35'400

appendice

A-04-0312	ZH	A	Integrationskurse für junge Erwachsene	Sozialdepartement der Stadt Zürich Ergänzender Arbeitsmarkt (EAM), Abteilung Berufsbildung und Integration	105'000
A-04-0314	ZH	A	Deutsch-Alphabetisierung und Nachalphabetisierung für Migrantinnen	SAH Zürich	32'400
A-04-0315	ZH	A	Deutschkurse für fremdsprachige Mütter mit Kinderbetreuung	Kleinkindberatung, Jugendsekretariat Bezirk Dietikon	25'000
A-04-0319	ZH	A	Deutschkurse im Kanton Zürich - Zürcher Oberland (ZO)	Akrotea.ch GmbH	60'000
A-04-0321	ZH	A	log in	Sozialdepartement der Stadt Zürich, SEB, EAM, BBI	50'000
A-04-0343	ZH	A	Grunddeutschkurs für Schichtarbeiter	Alevitisches Kulturzentrum Winterthur und Umgebung	12'500
A-04-0345	ZH	A	Deutschgrundkurs für Schichtarbeiter	Alevitisches Kulturzentrum Zürich und Umgebung	10'260
A-05-1001	ZH	A	Deutsch - unsere Verständigungssprache am Arbeitsplatz, für Fortgeschrittene	Gewerkschaft Unia / Bereich Integration	10'800
B1-05-1154	BB	B1	MigrantInnen bauen Brücken	Studien- und Bildungszentrum für Migrationsfragen (CSERPE)	4'000
B1-05-0739	BE	B1	Femmes-TISCHE für MigrantInnen in Biel/Bienne	Projekt Integration der Stadt Biel	16'700
B1-05-1097	BE	B1	Mentoring für Jugendliche mit Migrationshintergrund - "JC+"	Projekt Integration der Stadt Biel	23'165
B1-04-0415	CH	B1	Bildungsangebot für "interkulturelle Kompetenzen in der Jugendarbeit"	Caritas Schweiz / Abteilung Integration und Soziale Projekte	100'344
B1-04-0417	CH	B1	Fortbildung für Integration: Sicherheit und Kompetenz fördern	NCBI Schweiz	46'872
B1-04-0634	CH	B1	Schulwesen und Berufsbildung - Grundkurs für tamilische Lehrkräfte	Tamil Education Service-Switzerland	10'000
B1-05-0892	CH	B1	Begegnung durch Bewegung	Swiss Academy for Development SAD	31'000
B1-05-0896	CH	B1	Kurs für die Arbeitenden des tamilischen Bewegungszentrums	Tamil Education Service-Switzerland	7'500
B1-05-1182	CH	B1	Schulungsveranstaltungen für ausländische Moderatorinnen	Schweizerischer Bund für Erwachsenenbildung (SBE)	20'000
B1-05-1206	CH	B1	Afrikaner/innen in der Schweiz - ein transkultureller Dialog	Caritas Schweiz, Abteilung Integration	60'000
B1-05-1207	CH	B1	Juniorteam	INFOCLICK.CH, Kinder- und Jugendförderung Schweiz	22'000
B1-05-1218	CH	B1	Schlüsselpersonen in Betrieben	Gewerkschaft Unia	17'000
B1-05-1313	CH	B1	Weiterbildung Schwangerschaftskonfliktberatung	PLANeS, Stiftung für sexuelle und reproduktive Gesundheit	3'500
B1-05-1124	GL	B1	Ausbildung zum Kulturvermittler	Regierungsrätliche Kommission für Integration/Beratungsstelle für Fremdsprachige	4'000
B1-04-0336	LU	B1	Ausbildung für interkulturelle Animation (AikA)	Ausbildung für interkulturelle Animation AikA	15'000
B1-04-0426	NE	B1	Réussir un projet d'association	Bureau du Délégué aux étrangers	3'780
B1-05-0890	NE	B1	Logement et intégration	Service des bâtiments, Ville de Neuchâtel	7'700
B1-04-0413	SZ	B1	Institutionen öffnen	Bezirk Küssnacht am Rigi Kanton Schwyz	10'210
B1-04-0566	TI	B1	Gruppo donne madrine	Commune di Chiasso, Dicastero previdenza sociale	5'000
B1-04-0422	VS	B1	Weiterbildung Kulturpatin-Kulturpate Oberwallis	Forum Migration Oberwallis	9'016

appendice

B1-05-0864	ZG	B1	Young's Group Meeting	Young's Group	7'200
B1-04-0132	ZH	B1	DoCH möglich - Fairness Jugendprojekt für Zürcher Oberland	NCBI Schweiz	25'000
B1-04-0419	ZH	B1	Kontaktnetz URAT	Caritas Zürich	80'000
B1-04-0427	ZH	B1	Mitten unter Euch	Schweizerisches Rotes Kreuz Kanton Zürich	50'000
B1-05-1025	ZH	B1	Networking for Jobs	Platform Networking for Jobs, c/o Vorausdenken	54'000
B1-05-1204	ZH	B1	incluso Winterthur	Caritas Zürich	15'000
B2-04-0402	AG	B2	HEKS Verein	HEKS Regionalstelle Aargau/Solothurn	22'330
B2-05-1419	BE	B2	Konzept für eine mediterrane Wohngruppe in einem Pflegeheim	Arbeitsgruppe Alter & Migration der Stadt Bern c/o Alters- und Versicherungsamt	4'000
B2-05-1453	BL	B2	Verschiedensprachiger Prospekt der Beratungsstellen	Beratungsstellen für Schwangerschafts- und Beziehungsfragen	3'000
B2-04-0723	CH	B2	IAMANEH Schweiz	IAMANEH Schweiz	200'000
B2-05-1066	CH	B2	Integration von Migranten in den Aktionstag Wahre Werte 2005	Stiftung Praktischer Umweltschutz Schweiz Pusch	29'780
B2-05-1081	CH	B2	Migrationsbus: Konzept für eine kultursensible Altenhilfe	CURAVIVA Verband Heime und Institutionen Schweiz	128'500
B2-05-1086	CH	B2	MigrantInnen in UNIA-Gremien	Gewerkschaft UNIA	29'600
B2-05-1442	CH	B2	Förderung der Integration durch die Musikschulen	Herzka Institut Liestal	3'500
B2-05-1450	CH	B2	Managing Diversity im SRK - Entwicklungsprozess	SRK, Departement Migration	94'000
B2-05-1699	CH	B2	Aids-Hilfen: mobile Teams fördern transkulturelle Kompetenz	Aids-Hilfe Schweiz	7'000
B2-05-1766	CH	B2	Folgeprojekt Aktionstag Wahre Werte	Stiftung Praktischer Umweltschutz Schweiz Pusch	99'000
B2-04-0491	LU	B2	Öffnung, Beteiligung und Entwicklung im Quartier (Teilprojekt BaBel)	HSA Luzern, Projekt BaBel	48'000
B2-05-1459	LU	B2	Vielfalt in Sportvereinen	Caritas Luzern / Fachstelle Interkulturelle Vermittlung	20'000
B2-05-0754	SG	B2	Integrationsbibliothek in der St. Galler Freihandbibliothek	Verein St. Galler Freihandbibliothek	14'000
B2-05-1099	SO	B2	Migration und Sucht	Suchthilfe Region Olten	4'176
B2-04-0993	ZH	B2	HEKS Verein ZH	HEKS Regionalstelle Zürich/Schaffhausen	30'000
B2-05-1454	ZH	B2	Sexuelle Gewalt an Kindern - Informationen für Eltern	Verein Limita - Prävention sexueller Ausbeutung von Mädchen und Jungen	10'000
B2-05-1700	ZH	B2	Befragung ausländischer Rat-Suchender	Mieterinnen- und Mieterverband Zürich	6'000
C-04-0279	AG	C	Deutsch für Frauen	Netzwerk Integration Oberwynental	12'000
C-04-0280	AG	C	Lernen im Quartier, Wohlen	Verein Lernen im Quartier Wohlen	7'500
C-05-0793	AG	C	Begegnen-Austauschen-Kennen lernen	Trägerverein Integrationsnetz Region Zofingen	5'000
C-05-0816	AG	C	Feminasana - Mutter-Kind-Treffpunkt	Caritas Aargau	4'000
C-05-0894	AG	C	Midnight Basketball Baden/Aarau	mb.ch Förderverein für Midnight Projekte Schweiz	12'000
C-05-0895	AG	C	"Viele Fäden Plus"	Arbeitsgemeinschaft Integration Freiamt	8'480

appendice

C-05-0897	AG	C	nb&m Netzwerk Bildung und Migration	Verein nb&m Netzwerk Bildung und Migration	8'000
C-05-0900	AG	C	Gemeinsam in die Zukunft	Türkischer Frauenhilfsverein Lenzburg	4'800
C-05-0932	AG	C	"alli-mitenand"	ElternGruppe Zufikon EGZ	6'000
C-05-1065	AG	C	Plattform Jugend am Gleis 14	Jugendarbeit Mellingen	15'000
C-05-1216	AG	C	Feminasana - FemmesTISCHE mit Migrantinnen	CARITAS AG	10'000
C-05-1286	AG	C	Grüetzi Treff für Frauen in Seon	Kontaktgruppe Muslime-Christen, Seon	2'300
C-05-1301	AG	C	Familienprojekt Berufsfindung	Regionale Jugendarbeit Unteres Aaretal / Kirchspiel	4'000
C-05-1330	AG	C	ISC - Irak Social Center	ISC - Irak Social Center	10'000
C-05-1338	AG	C	Sensidis- Sensibilisierung in Schulen bezüglich Rassismus	Sensidis JMFH	15'000
C-05-1339	AG	C	BarAIRlament Aarau	IG Barlament	6'000
C-05-1342	AG	C	SuMiVe-Suchtprävention mit Migranten-Vereinigungen	Caritas Aargau	4'500
C-05-1345	AG	C	IG Barlament	IG Barlament	2'200
C-05-1347	AG	C	Frauentreff: Deutsch reden-sich interkulturell austauschen	Frauzentrum Aarau	8'000
C-05-1349	AG	C	Interkultureller Bücherkoffer II	Elternverein Buchs	2'000
C-05-1354	AG	C	alli-mitenand	ElternGruppeZufikon	5'000
C-05-1372	AG	C	Villmerger Begegnungen	Gruppe Veranstaltungen der Kath. Pfarrei Villmergen	3'000
C-05-1373	AG	C	Hören und verstehen	HKR-Kroatisches KulturRadio	3'670
C-05-1377	AG	C	Gemeinsames Musizieren	Beratungs- und Koordinationsstelle für AusländerInnen	1'500
C-05-0980	AI	C	Integrative Deutschkurse AI	Deutsch als Fremdsprache	3'200
C-05-1092	AI	C	offene Stuben Appenzell	Kommission für Gesundheitsförderung	5'000
C-04-0294	BE	C	HEKS Integrationsprojekte HIP, MuKi	HEKS Regionalstelle Bern	13'824
C-05-0759	BE	C	Mütter- und Väterberatung für albanischsprachige Migrationsfamilien	Mütter- und Väterberatung Bern Stadt	6'820
C-05-0780	BE	C	Broschüren für Neuzuzüger-Set MigrantInnen/Angebote	Projekt Integration der Stadt Biel-Bienne	8'560
C-05-0782	BE	C	Broschüren für Neuzuzüger-Set MigrantInnen/Sprachkurse	Projekt Integration der Stadt Biel	9'200
C-05-0806	BE	C	Informationsveranstaltungen für spanischsprechende Frauen	BAFFAM	4'800
C-05-0807	BE	C	Informationsveranstaltungen für tamilischsprechende Frauen	BAFFAM	4'800
C-05-0809	BE	C	Informationsveranstaltungen für Frauen aus dem Balkan	BAFFAM	4'800
C-05-0810	BE	C	Informationsveranstaltungen für albanischsprechende Frauen	BAFFAM	4'800
C-05-0813	BE	C	Informationsveranstaltungen für türkischsprechende Frauen	BAFFAM	4'800
C-05-0819	BE	C	Integrationsolympiade 2005	Daniel Gaberell / Stadt Langenthal	10'000
C-05-0821	BE	C	"Von Mutter zu Mutter" - ein Kurs für fremdsprachige Mütter mit schulpflichtigen Kindern	famira Fachfrauen für Migration und Integration	8'580
C-05-0861	BE	C	Deutsch für Ausländerinnen (mit Kinderbetreuung)	Reformierte Kirchgemeinde Zollikofen	10'000
C-05-0862	BE	C	Zusammenleben erleichtern	Reformierte Kirchgemeinde Zollikofen	10'000
C-05-0863	BE	C	Tamilische Frauen Treffen	Young's Group	5'700
C-05-0866	BE	C	Block A Midsummer Night's Dream	SpielArt	15'000
C-05-0928	BE	C	Gemeinsam unter Frauen	DIDF, Föderation der Demokratischen ArbeiterInnen Vereine	2'000
C-05-0967	BE	C	Alfabetisierungskurs für tamilische Frauen	Beratungsstelle für Ausländerfrauen und ihre Familien, BAFFAM	12'400

appendice

C-05-0969	BE	C	Deutsch für Portugiesinnen und Portugiesen	Associação desportiva portuguesa de Interlaken	11'671
C-05-1038	BE	C	Multimondo Kulturparcours	Multimondo	15'000
C-05-1094	BE	C	CIRCUISINE in Biel	Verein CIRCUISINE	8'200
C-05-1095	BE	C	CIRCUISINE in Burgdorf	Verein CIRCUISINE	8'200
C-05-1096	BE	C	CIRCUISINE in Bern	Verein CIRCUISINE	8'200
C-05-1181	BE	C	Probleme rechtzeitig erkennen - Integration erleichtern	Kulturverein serbischer Frauen Bern	5'800
C-05-1183	BE	C	Ein Ort der gegenseitigen Festigung	Verein Lateinamerika-Schweiz, ALAS	13'000
C-05-1260	BE	C	Frauen Info TREFF für Migrantinnen und Flüchtlingsfrauen	AlAbdeli Rime	5'400
C-05-1263	BE	C	Begreifbares Lernen - Werken mit Ton für Frauen	Förderverein Keramikatelier	4'320
C-05-1265	BE	C	Senioren an die Töpfe	FORMAZIONE, Regionalstelle Bern der Stiftung ECAP	8'400
C-05-1268	BE	C	Convivio. Ein Konversationskurs rund ums Essen	FORMAZIONE, Regionalstelle Bern der Stiftung ECAP	7'560
C-05-1272	BE	C	Ethnopoly '05 - Bern	Verein Sport - The Bridge, Äthiopischer Hilfs- und Aufbauverein	15'000
C-05-1273	BE	C	Trommelfeuer	Einwohnergemeinde Melchnau	9'000
C-05-1275	BE	C	"Kinderkrankheiten"	Verein Bildung und Integration BIO, Region Oberaargau	2'000
C-05-1277	BE	C	Erziehung hier und dort	Verein Bildung und Integration BIO, Region Oberaargau	6'900
C-05-1298	BE	C	Soirées informatives pour parents d'élèves étrangers	Verein für Eltern und Bildung	3'000
C-05-1300	BE	C	Informationsveranstaltungen für türkischsprechende Frauen	Alevitisches Kulturzentrum Biel und Umgebung	4'000
C-05-1303	BE	C	Jugendfenster Münsterplattform	TOJ Trägerverein für die offene Jugendarbeit der Stadt Bern	4'000
C-05-1305	BE	C	Nähatelier	Evang. Ref. Kirchgemeinde Bümpliz	5'500
C-05-1307	BE	C	Basket Jam	VJA - Veren Jugendfachstelle Aaretal	3'000
C-05-1357	Be	C	Animations dans les écoles	SSASSA	6'200
C-05-1410	BE	C	Kinderbuchfestival Köniz, Teilprojekt Kulturaustausch	Gemeinde Köniz: Kultursekretariat, Schulabteilung, Mediotheken	3'000
C-05-0762	BL	C	Kulturvermittelnde Schulsozialarbeit vom KG bis Sek. II	Liselotte Blapp / Atilla Toptas	13'000
C-05-0790	BL	C	Kontaktstelle Liestal	Stadt Liestal, Integrationskommission	5'000
C-05-0815	BL	C	Fachtagung: Spracherwerb in der Migration	Arbeitsgruppe "Deutsch für die Region Basel" c/o Kurszentrum K5	5'000
C-05-0830	BL	C	Deutsch für fremdsprachige Frauen im Frauenplus	Esther de Luca und Frauenplus Liestal	4'324
C-05-0832	BL	C	religions.basel	Verein religions.basel	15'000
C-05-0834	BL	C	Strudel-Sommerlager 2005	Verein Strudel	15'000
C-05-0925	BL	C	Kalaivani-Schulfest	Freiplatzaktion Basel	6'400
C-05-1062	BL	C	Hip Hop oder Kunst statt Gewalt	Jugend & Kulturhaus Tramstation	7'500
C-05-1128	BL	C	Kulturen über Grenzen	IK Liestal	10'000
C-05-1213	BL	C	Interreligiöse interkulturelle Integrationsbegegnung an der Basis	Religionsgemeinschaften, GGG, Quartierverein, Schule etc.	10'000
C-05-1230	BL	C	Wir feiern zusammen	Migrantenorganisationen Baselland c/o CIGA Brasil	4'500
C-05-1247	BL	C	Willkommen im Kanton-Basel-Landschaft	Ausländerdienst Baselland	15'000
C-05-1252	BL	C	Informationsvideo über den Kanton Basel-Landschaft	Ausländerdienst Baselland	15'000
C-05-1288	BL	C	Freizeit-Ausstellung	Colonia Libera Italiana Muttenz	3'500
C-05-1409	BL	C	Gemeinsames Musizieren Baselland	Beratungs- und Koordinationsstelle für AusländerInnen Kriens/Luzern	1'500

appendice

C-05-1426	BL	C	Sensidis - Sensibilisierung in Schulen bezüglich Rassismus	Sensidis JMFH	15'000
C-05-0785	BS	C	Themenabende	Union, Kultur- und Begegnungszentrum	8'000
C-05-0788	BS	C	der andere Kochkurs	Union, Kultur- und Begegnungszentrum	4'000
C-05-0789	BS	C	Frauennachmittage im Union	Union, Kultur- und Begegnungszentrum	12'000
C-05-0791	BS	C	Frauen begegnen Frauen Projekt 1: Begegnung	Evangelisch-ref. Kirche Basel-Stadt, Migrationsamt	15'000
C-05-0792	BS	C	Frauen begegnen Frauen Projekt 2: Konversation	Ev.-ref. Kirche Basel-Stadt Migrationsamt	8'000
C-05-0814	BS	C	Kulturen-Wochen	Union, Kultur- und Begegnungszentrum	15'000
C-05-0838	BS	C	Zusammenleben erleichtern	BINA Basel Integration und Ausbildung	4'000
C-05-0985	BS	C	Deutschkurs Hinterhof 165 SRK BASEL	K5 Basler Kurszentrum für Menschen aus 5 Kontinenten und SRK BASEL	8'000
C-05-1041	BS	C	Professionalisierung der Beratungsstelle Freiplatzaktion	Freiplatzaktion Basel	11'800
C-05-1131	BS	C	Orientierung für MigrantInnen im Pensionsalter	Studien- und Bildungszentrum für Migrationsfragen / Centro Studi e Ricerche per l'Emigrazione	3'000
C-05-1132	BS	C	Miteinander vorwärts - Konversationskurs	Verein "Miteinander vorwärts"	8'400
C-05-1138	BS	C	Gewalt bei kurdischen Männern	Kurdische Elternvereinigung	1'060
C-05-1140	BS	C	Jugendarbeit - Integration pur	Schweizerische Islamische Jugendvereinigung Basel	8'000
C-05-1153	BS	C	Informationsabende	Kurdistan Forum	5'600
C-05-1193	BS	C	Albanischer Frauentreffpunkt "Drita"	Albanischer Frauentreffpunkt Drita	4'460
C-05-1209	BS	C	Sensidis - Sensibilisierung in Schulen bezüglich Rassismus	Sensidis JMFH	15'000
C-05-1220	BS	C	Quartiertreffpunkte Basel	Verein Kontaktstelle für Eltern und Kinder Basel-West	15'000
C-05-1234	BS	C	Informationsveranstaltungen - lacs hamlar	New Visibility GmbH	6'000
C-05-1236	BS	C	Diskussions- und Informationsveranstaltungen	Kulturvereinigung der Aleviten und Bektaschi	3'000
C-05-1238	BS	C	mozaik	Verein mozaik	10'000
C-05-1254	BS	C	Zick-Zack - Nähkurse für junge Frauen	Rotes Kreuz/Olga Gonchorova	5'590
C-05-0905	CH	C	"Schnabelwetzler, 7 Lieder in 7 Sprachen" (CD)	SSASSA	10'000
C-05-0934	CH	C	Vernetzungstreff der brasilianischen Gruppen	Grupo Vivências	3'800
C-05-1052	CH	C	Liebe Helvetia	Balikatan	9'000
C-05-0839	FR	C	L'intercultur-Elle au quotidien	Association espacefemmes	15'000
C-05-0981	FR	C	Pour une cohabitation commune	Association Les amis de l'Afrique	15'000
C-05-1122	FR	C	Rencontre interculturelle du GREM	Groupe de rencontre école-parents migrants	3'900
C-05-1129	FR	C	Le Square	Association "Le Square"	7'000
C-05-1311	FR	C	Diskussions- und Informationsveranstaltungen	Alevitisches Kulturzentrum in Fribourg	6'000
C-05-0808	GE	C	Autour d'un repas...et autres échanges	Croix-Rouge genevoise	10'000
C-05-0812	GE	C	ateliers créatifs interculturels	Croix-Rouge genevoise	12'000
C-05-1105	GE	C	Théâtre dans la cité	café-rencontre du quartier de la Pelotière	10'333
C-05-1119	GE	C	Viens chez moi	Unité d'action communautaire des Grottes	15'000
C-05-1149	GE	C	Réseau interculturel d'échanges de savoirs pour les femmes	F-Information	13'994
C-05-1151	GE	C	Travailler ensemble pour l'intégration et la paix	Association araignées artisanes de paix (AAP)	5'000
C-05-1158	GE	C	Atelier de couture différents niveaux	Association Camarada	13'602
C-05-1167	GE	C	Atelier de sérigraphie artisanale	Association Camarada	11'350
C-05-1168	GE	C	Atelier d'artisanat	Association Camarada	11'800
C-05-1173	GE	C	Atelier de reportages photographiques pour adolescents	L' Association pour l'Atelier	15'000
C-05-1198	GE	C	Famille et école: vers une meilleure collaboration	Centre luso-suisse de formation et conseils (CELUS)	12'800
C-05-1281	GE	C	Accueil - Echange - Formation	Association CEFAM	10'940

appendice

C-05-1285	GE	C	AJOA FOOT	AJOA	9'050
C-05-1312	GE	C	Intégration socio-politique dans le milieu d'accueil	Ubuntu-Action	5'000
C-05-1333	GE	C	Café-rencontres & intégration des jeunes par le sport	AVASM, café - Rencontres	8'000
C-05-1363	GE	C	Soirée d'intégration: Films et débats	Cinéma des Trois Mondes, Filmar en América latina	15'000
C-05-1368	GE	C	Espace rencontres et échanges pour l'intégration	Association Ubuntu-Action	8'600
C-05-0783	GL	C	Niederschwellige Deutschkurse für Migrantinnen	Frauzentrale des Kantons Glarus	12'854
C-05-1166	GL	C	Vanakkam oder Grüezi?	TKG, Tamil Kulturzentrum Glarus	6'000
C-05-1302	GL	C	Vereinheitlichung der Einbürgerungsverfahren	Regierungsrätliche Kommission für Integration/Beratungsstelle für Fremdsprachige	2'000
C-05-0779	GR	C	Plattform fremdsprachige Eltern und Schule	Klapfer Klara	1'500
C-05-0823	GR	C	Midnight Chur	Trägerverein Midnight Chur	9'000
C-05-0891	GR	C	Miteinander sprechen - einander verstehen	Balikatan, Begegnungs- und Unterstützungszentrum für Filipinas	6'000
C-05-1118	GR	C	vossa lingua, Interkulturelle Bibliothek GR	Verein vossa lingua, Interkulturelle Bibliothek GR	5'000
C-05-1152	GR	C	Integration gegen Rassismus - Einübung in spielerischer Form	Evangelische Mittelschule Schiers (EMS)	6'000
C-05-1416	GR	C	Multi Art - Kunsthandwerkausstellung	Femint	2'906
C-05-1731	JU	C	Animation de séances de prévention/information	Centre d'animation et formation pour femmes migrantes	11'060
C-05-1733	JU	C	CAFF - Création d'un atelier de discussion et d'échanges	Centre d'animation et formation, pour femmes migrantes	6'480
C-05-0848	LU	C	Bildungsangebot für Migrantinnen, Kursmodul "Einbürgerung"	Caritas Luzern, Bildungsangebot für Migrantinnen	1'250
C-05-0849	LU	C	Von Frauen für Frauen	Schweizerisches Arbeiterhilfswerk, Migrationszentrum Co-Opera	7'200
C-05-0852	LU	C	Wochentreff	Schweizerisches Arbeiterhilfswerk SAH	15'000
C-05-0856	LU	C	Türen öffnen	Trägerverein Sentitreff Luzern	15'000
C-05-0858	LU	C	Begegnung	Begleitgruppe für Fremde in Kriens	5'000
C-05-0935	LU	C	Deutsch- und Computerkurs für die afrikanische Frauen	Verein Reveil Afrique	9'990
C-05-1083	LU	C	Interkulturelles, klassenübergreifendes Projekt	Schule Nebikon	6'000
C-05-1134	LU	C	"Afrikanische Literaturtage"	Verein Reveil Afrique	9'000
C-05-1143	LU	C	"DIE ROTE ZORA"	Stadtteam der kirchl. Jugendarbeit Luzern	5'000
C-05-1180	LU	C	Café International	Verein Santitreff Luzern	8'000
C-05-1258	LU	C	Venite - internationales Weihnachtsforum Luzern	OK Weihnachtsforum Luzern	15'000
C-05-1259	LU	C	secondos@3fach	Radio@3fach	10'000
C-05-1261	LU	C	Midnight Basketball Emmen LU	mb.ch - Förderverein für Midnight Projekte Schweiz	12'000
C-05-1262	LU	C	Interaktives Theater	SAH Zentralschweiz Migrationszentrum Co-Opera	15'000
C-05-1269	LU	C	Quartieröffnung 05 - Ein interkult. Fest + Quartier-rundgänge	Kontaktnetz Maihof-Löwenplatz	10'600
C-05-1270	LU	C	Schulfilmstage des Mittelmeer Festivals Schweiz 2005	Verein Mittelmeer Festival Schweiz	15'000
C-05-1280	LU	C	Improvisationstheater im Rahmen des Flüchtlingstages	Caritas Luzern	7'518
C-05-1282	LU	C	Bildungsangebot für Migrantinnen, Kursmodul "Einbürgerung"	Caritas Luzern, Bildungsangebot für Migrantinnen	2'500
C-05-1293	LU	C	Gemeinsames Leben: Kulinarische Weltreise	Emina Haskovic	2'500
C-05-1295	LU	C	Fest ohne Grenzen	Freiwillige Integrationsgruppe Reiden und Umgebung	6'000
C-05-1304	LU	C	Sommerprojekt 2005	Offene Jugendarbeit Emmen, Jugendtreff Ballon	1'350
C-05-1306	LU	C	Informationsveranstaltungen	Tamil Mandram	2'900

appendice

C-05-1308	LU	C	FemmesTISCHE mit Migrantinnen Luzern	Drogenforum Innerschweiz, Fachstelle für Suchtprävention DFI Luzern	10'000
C-05-1321	LU	C	4U - Ein Projekt für ausländische und schweizerische Jugendliche	Gemeinde Nebikon c/o Caritas Luzern	12'000
C-05-1323	LU	C	Stellenprozente Jugendanimator	Jugendarbeit Region Wolhusen	4'500
C-05-0846	NE	C	Vivre ici en venant d'ailleurs	Bureau du Délégué	15'000
C-05-0879	NE	C	FeNetre sur le monde	Bureau du Délégué aux étrangers	15'000
C-05-1205	NE	C	Calendrier commun 2006	Calendrier commun 2006 c/o Mission catholique italienne	7'000
C-05-1279	NE	C	Voyage,voyage...Pays, personnes et histories "	Formazione	14'103
C-05-1364	NE	C	Concert et fête de fin d'année	Association Maloka	5'000
C-05-1365	NE	C	Atelier d'art et culture	Association Maloka	7'200
C-04-0589	NW	C	Stanser Musiktage	Verein Stanser Musiktage	15'000
C-05-1177	NW	C	acceptus (willkommen, orientieren, vermitteln)	Gruppe acceptus	2'960
C-05-1187	NW	C	Plauschturnier und Begegnungsfest	Mazedonischer Verin "Mladost"	3'000
C-05-1291	NW	C	In Nidwalden leben. Alles anders-alles gleich?	Demokratisches Nidwalden	5'000
C-05-0820	OW	C	Alle anders - alle gleich	JUKO Pavillon Sarnen und Beach Volleyballer	5'000
C-05-0771	SG	C	Fremdsprachiger Stellenprospekt	Beratungsstelle für Familienplanung, Schwangerschaft und Sexualität	6'420
C-05-0794	SG	C	Informationsveranstaltungen für philippinische Frauen	'Tulongang Philipina' St.Gallen/Appenzell	2'720
C-05-0796	SG	C	MixRheintal	Reg. Kompetenzzentrum Integration Rheintal, c/o SDO	5'790
C-05-0919	SG	C	Night Sports St. Gallen	mb.ch, Förderverein für Mignight Projekte Schweiz	12'000
C-05-0920	SG	C	"Die (Wahl)Heimat ist mein Zuhause"	Arbeitsgruppe "Interkulturelle Mediatorinnen und Mediatoren", c/o Stiftung Mintegra	15'000
C-05-0922	SG	C	Bustour zu den Relegionen Judentum, Christentum und Islam	mohn kommunikation	3'350
C-05-0929	SG	C	"Mitten unter Euch..."	SRK Kanton St. Gallen	15'000
C-05-1046	SG	C	Ich lerne Deutsch	Primarschulgemeinde Wittenbach Arbeitsgruppe Integration	7'240
C-05-1060	SG	C	Internationales Kinderfest	Dachverband Türkische Elternvereine SG	3'000
C-05-1061	SG	C	I-Kultur: kulturelles Rahmenprogramm Begegnungstag St. Gallen	Verein "migrierte bühne", St. Gallen	6'000
C-05-1090	SG	C	Deutsch lernen beim Nähen SG	HEKS	8'000
C-05-1170	SG	C	Wer versteht - wird verstanden	Mintegra	10'000
C-05-1390	SG	C	Gemeinsames Musizieren	Beratungs- und Koordinationsstelle für AusländerInnen	1'500
C-05-1394	SG	C	Seminar" Compassionate Listening"	Evang.-ref. Kirche des Kantons St. Gallen, Arbeitsstelle Kirche im Dialog (OeME)	3'300
C-05-1395	SG	C	Gehen ist Ankommen: Wanderausstellung	Arbeitsgemeinschaft für Integrationsfragen	10'200
C-05-1396	SG	C	Integrativer Deutschunterricht für Frauen	Sozialberatung	5'470
C-05-1397	SG	C	Begegnungsreihe; Wertvoller Feierabend und Fotoausstellung	Arbeitsgemeinschaft für Integrationsfragen	7'465
C-05-1400	SG	C	AMIGAS Treffpunkt	Arbeitsgemeinschaft für Integrationsfragen	7'725
C-05-1402	SG	C	Tagung: Zusammenleben in der Vielfalt von Kulturen und Werten	pro juventute Regionalzentrum	5'000
C-05-1403	SG	C	Integrationscamp	Stifung Kinderdorf Pestalozzi	15'000
C-05-1404	SG	C	Schnabelwetzger SG	SSASSA	9'900
C-05-0915	SH	C	Deutsch lernen im Birch	Quartierarbeit Birch Schaffhausen	14'160
C-05-0916	SH	C	Kindertreff	Quartierarbeit Birch, Schaffhausen	15'000
C-05-0917	SH	C	Schaffhauser FerienStadt miteneand	Stadt Schaffhausen, Schul und Sozialreferat	15'000
C-05-1378	SH	C	Perspektiven von Jugendlichen	Schw. Arbeiterhilfswerk SAH	9'200

appendice

C-05-1379	SH	C	Gemischtes Frauenforum	Schw. Arbeiterhilfswerk SAH Schaffhausen	7'000
C-05-1380	SH	C	Kurdisches/Türkisches Frauenforum	Schw. Arbeiterhilfswerk SAH Schaffhausen	7'000
C-05-1381	SH	C	Albanisches Frauenforum	Schw. Arbeiterhilfswerk SAH Schaffhausen	9'000
C-05-1382	SH	C	Treffpunkt Deutsch	Ev.-ref. Kirchgemeinde Herblingen	13'405
C-05-1383	SH	C	EIKi-Deutsch	Schw. Arbeiterhilfswerk SAH Schaffhausen	15'000
C-05-1415	SH	C	Deutsch für Mütter	Aktion Bildungsraum	11'800
C-05-0906	SO	C	Invitation-Ex-Jugoslavien: Das Schulprogramm	Schweizerische Gesellschaft Solothurner Filmtage	15'000
C-05-0907	SO	C	Invitation - Ex-Jugoslavien - Öffentliche Veranstaltungen	Schweizerische Gesellschaft Solothurner Filmtage	15'000
C-05-0973	SO	C	Integration Fremdsprachiger in der Schweiz	Türkischer Kulturverein Olten und Umgebung	15'000
C-05-1005	SO	C	Deutschkurs für fremdsprachige Frauen	Verein Frauen für Frauen	11'125
C-05-1384	SO	C	Treffpunkt Museum	Stiftung ECAP	10'000
C-05-1385	SO	C	Rhythmus-Tanz-Gesang	Altes Spital Solothurn	12'000
C-05-1386	SO	C	Aktivitäten zum Thema Fremdsein und Integration	Verein Granges MELANGES	8'000
C-05-1388	SO	C	Schnabelwetzler, 7 Lieder in 7 Sprachen	SSASSA	6'600
C-05-1389	SO	C	Diskussions-und Informationsveranstaltungen 2005	Solothurner Alevitisches Kulturzentrum	8'000
C-05-1087	SZ	C	Try it March	pro juventute March, Ferienpass March	2'000
C-05-1088	SZ	C	Ferienpass March-Zigeunerwochen	pro juventute March	2'000
C-05-1274	SZ	C	Treffpunkt für Frauen	Anna Leoni	9'000
C-05-1278	SZ	C	Zusammenleben erleichtern	KomIn	15'000
C-05-1284	SZ	C	Sensibilisation der Bevölkerung	KomIn, Kompetenzzentrum für Integration	7'000
C-05-0795	TG	C	Frühförderung von Migrantenkinder - Sprachspielgruppen	Interessengemeinschaft Sprachspielgruppen Frauenfeld, c/o Fachstelle für Integration	15'000
C-05-0908	TG	C	Deutsch lernen - hier in Münchenwilen	Volksschulgemeinde Münchenwilen	500
C-05-0910	TG	C	HEKS in-fra, Projekt "Schweiz. Gesundheitssystem"	HEKS Flüchtlings- und Inlanddienst Ostschweiz	7'164
C-05-0913	TG	C	" Miteinander leben - Miteinander reden - Einander verstehen"	Annelis Laubi-Imesch	9'000
C-05-1049	TG	C	Mein Kind lernt Deutsch - ich auch	Bildungszentrum Wirtschaft Weiterbildungszentrum	8'500
C-05-1064	TG	C	Grunddeutschkurs für Schichtarbeiter und Mütter	Alevitisches Kulturzentrum Ostschweiz	15'000
C-05-1091	TG	C	Deutsch lernen beim Nähen TG	HEKS	15'000
C-05-1375	TG	C	Veranstaltungsreihe	Alevitisches Kulturzentrum ostschweiz	7'000
C-05-1376	TG	C	Mitenand-Fest 2005 Frauenfeld	OK Mitenand-Fest, c/o Fachstelle für Integration	6'000
C-05-0798	TI	C	Sul problema degli stranieri e della loro integrazione in Svizzera particolarmente in Ticino.	Communauté africaine au Tessin	3'000
C-05-0926	TI	C	Conosciamo: la turchia incontra Monte Carasso	Commissione comunale per l'integrazione degli stranieri, C/o Municipio di Monte Carasso	7'500
C-05-1194	TI	C	Impara l'italiano in Comune	Dicastero previdenza sociale Commune Chiasso	6'000
C-05-1203	TI	C	L'integrazione e un impegno di tutti	Communauté Africaine du Tessin	2'500
C-05-1283	TI	C	Quale spazio riserva il mondo del lavoro Ticinese ai lavoratori degli stati terzi in particolare agli Africani?	Communauté Africaine du Tessin	4'000
C-05-1290	TI	C	TraSguardi	FOSIT	15'000
C-05-1334	TI	C	Chiasso, culture in movimento: Teatro da tavolo - Divan	Dicastero previdenza sociale Commune di Chiasso	10'000
C-05-1336	TI	C	Comunicazione possibile, esperienza visibile	Centro Giovani Chiasso	7'000
C-05-1343	TI	C	"D verso D" comunicazione interculturale-teatro	Teatro delle Radici	10'000
C-05-1359	TI	C	Diskussions-und Informationsveranstaltungen 2005	Associazione culturale aleviti bectasci	5'000
C-05-0800	VD	C	Association un ruisseau d'amitié	Un ruisseau d'amitié	15'000
C-05-0802	VD	C	Atelier de rencontres II	Espace Femmes Riviera, Association Appartenances Vaud	15'000

appendice

C-05-0833	VD	C	La boîte à souvenir d'ici et là-bas	Cie In Grata	15'000
C-05-0835	VD	C	Dis-moi d'où tu viens	Associazione Italiana Lavoratori	5'600
C-05-0876	VD	C	La fête des couleurs à Aigle, avant, pendant et après!	Service communautaire de la Planchette	15'000
C-05-1114	VD	C	Migrantes à la retraite: quel projet de vie?	Connaissance 3	7'000
C-05-1115	VD	C	Echanges et rencontres	Association "Livres sans frontières" bibliothèque Globlivres	13'440
C-05-1145	VD	C	Arc en Ciel, Fête multiculturelle à Villeneuve	Association Arc-en-ciel	6'500
C-05-1146	VD	C	Des animations de quartier pour faciliter la cohabitation	Espace Prévention Aigle-Pays-d'Enhaut-Lavaux-Riviera	15'000
C-05-1172	VD	C	Les rencontres théâtrales et cohabitation	Théâtre Albanais "Kurora" de Nyon	10'000
C-05-1195	VD	C	La rencontre interculturelle du 1er mai 2005	Le comité d'organisation de la fête du 1er mai 2005	10'000
C-05-1197	VD	C	'Thé-discussion'	Groupe Rhône, Association des promoteurs et promotrices de santé du Valais	14'000
C-05-1199	VD	C	Les mots du monde échappés des livres	Bibliothèque du Chablais	2'000
C-05-1316	VD	C	Couleurs et Voix	Association des amis du Maroc	10'000
C-05-1317	VD	C	Ensemble... tout simplement	Pro Senectute Vaud	9'000
C-05-1322	VD	C	Carrefour de solidarité	Association pour le jeunesse d'Yverdon et sa région	5'000
C-05-1324	VD	C	MC-Junior - Activités multiculturelles pour les jeunes	Association Thais & Friends	12'400
C-05-1329	VD	C	Tournoi de streeball	ASANOV	6'850
C-05-1331	VD	C	Rencontre avec la Sixième Suisse	Forum des étrangères et étrangers de Lausanne FEEL	9'592
C-05-1332	VD	C	Carrefours des rencontres citoyennes 2005	Forum des étrangères et étrangers de Lausanne FEEL	8'943
C-05-1341	VD	C	Folklores d'ici et là bas	ADTPEL "Os Minhotos"	5'000
C-05-1348	VD	C	Animation multiculturelle à la Bibliothèque	Bibliothèque municipale	6'000
C-05-1356	VD	C	SLAM Poésie "Dire le monde, dire ma ville"	Centre d'animation de la Cité	8'000
C-05-1405	VD	C	Fête multiculturelle	Fête multiculturelle	5'000
C-05-0778	VS	C	Pourquoi pas	Commission des jeunes du valais, Troupe "Pourquoi pas"	4'000
C-05-0883	VS	C	Begegnungsabende der Kulturen	Forum Migration Oberwallis	3'216
C-05-0884	VS	C	Frauentreff	Forum Migration Oberwallis	3'178
C-05-0888	VS	C	Cours et Ateliers "Santé et Intégration"	Centre Suisse-Immigrés	15'000
C-05-0936	VS	C	Cours de français/commune de St-Maurice	Commune de St-Maurice	4'000
C-05-1130	VS	C	Association KALKAL	Association KALKAL	15'000
C-05-1320	VS	C	Atelier de contes pour femmes d'origine étrangère	OSEO-Valais	4'900
C-05-1337	VS	C	Ville positive	Centre de Loisirs et Culture	15'000
C-05-1340	VS	C	Rendez-vous	Centre de loisirs et Culture	14'000
C-05-1346	VS	C	Regenbogenwelt	Radio Rottu Oberwallis/Forum Migration	5'725
C-05-1351	VS	C	Espace rencontres Femmes	Centre Suisses-Immigrés	6'000
C-05-0804	ZG	C	Alltagsleben in der Schweiz-Deutschkurse für tamilische Erwachsene	Safeena Mohamed Rawfal	4'180
C-05-0817	ZG	C	Kontakt-Tandem interkulturell	Pro Senectute Kanton Zug	3'700
C-05-0825	ZG	C	Interkultureller Krabbeltreff	Erna Stocker-Canclini	2'120
C-05-0826	ZG	C	Kochkurs "Röschi und Briani"	Mary Subramaniam	1'070
C-05-0827	ZG	C	Integrationstheater	Lateinamerikanische Frauengruppe in Zug	2'500
C-05-0859	ZG	C	Deutschkurs für Erwachsene und deren Kinder	Mewlan Gökce	8'022
C-05-1059	ZG	C	Deutsch für Fremdsprachige im Pflegebereich	Schweizerisches Rotes Kreuz	6'401
C-05-1098	ZG	C	Rösti und Briani	Tamilinnen Kt. Zug	3'800
C-05-1120	ZG	C	Bunte Tücher - süsse Träume	Zeyno Etterlin	6'560

appendice

C-05-1121	ZG	C	Zusammenleben mit Adentro! Europa-Schweiz in Zug	FEMAES	10'000
C-05-1133	ZG	C	Projekt "Mitten unter Euch"	Schweiz. Rotes Kreuz Zug	5'150
C-05-1175	ZG	C	Kontakt-Tandem Interkulturell	Pro Senectute Kanton Zug	2'500
C-05-1176	ZG	C	Themenschule "Leben in der Schweiz"	Stadt Zug / Dept. Soziales / Umwelt / Sicherheit SUS	1'964
C-05-1184	ZG	C	Miteneand! Kulturfest	Patenschaftsgruppe Menzingen	5'030
C-05-1186	ZG	C	Leben in Zug	Jasenska Pengic	800
C-05-1188	ZG	C	Mutter-Kind-Deutschkurse	Frau Fabienne Knobel M.M.T.S.Verein	8'696
C-05-1192	ZG	C	Info-Bulletin Babylon	Caritas Schweiz, Geschäftsstelle Zug	7'400
C-05-1435	ZG	C	Einbürgerung - Ein Akt der Integration	Caritas Schweiz, Geschäftsstelle Kt. Zug	3'000
C-05-0775	ZH	C	conTATTO, Elternwerden in den verschiedenen Kulturen	Centro Scuola e Famiglia	7'200
C-05-0781	ZH	C	ÄLTER WERDEN IN... Brückenangebot für Migrantinnen	Altersforum Winterthur und Stadt Winterthur/ Fachstelle für Integration	2'500
C-05-0784	ZH	C	Cocktail-Frauengruppe	Jugendkommission Bezirk Bülach	7'070
C-05-0786	ZH	C	Mutter-Kind-Treffpunkt für Migrantinnen und Schweizerinnen	Jugendsekretariat Bezirk Bülach, Kath. Kirchgemeinde Kloten	4'650
C-05-0787	ZH	C	Geleiteter Treffpunkt für thailändische Mütter	Jugendsekretariat Bezirk Bülach	3'610
C-05-0799	ZH	C	ElzuKi - Eltern zusammen mit Kindern	Schul- und Sportdepartement der Stadt Zürich, Ressort Volksschule und Betreuung	15'000
C-05-0801	ZH	C	Deutschkurs für Fremdsprachige der Gemeinde Thalwil	Gemeinde Thalwil, Sozialabteilung	8'000
C-05-0803	ZH	C	Midnight Basketball & Dance Uster	Trägerverein Midnight Basketball & Dance Uster	9'000
C-05-0805	ZH	C	Konversationsgruppe für Migrantinnen	Stadt Adliswil, Sozialberatung	14'220
C-05-0811	ZH	C	Bauspielplatz Rütihütten	Eltern- und Freizeitclub	10'000
C-05-0818	ZH	C	In Seebach leben und deutsch reden	Verein für Quartierentwicklung Zürich Nord & Gemeinwesenarbeit Zürich Nord	4'780
C-05-0822	ZH	C	Faminfo - Elternbildung in der Muttersprache	Jugendsekretariat Dielsdorf	10'000
C-05-0850	ZH	C	Zürcher Forum der Religionen	Zürcher Forum der Religionen	12'000
C-05-0851	ZH	C	Treffpunkt für Frauen in Embrach	Rosa Schweizer	4'500
C-05-0853	ZH	C	Integration in Ossingen	Integrationsgruppe des Elternforums der Schulen Ossingen/Truttikon/Neunforn	1'500
C-05-0855	ZH	C	Midnight Basketball Winterthur-Töss	Trägerverein Midnight Basketball Töss	9'000
C-05-0857	ZH	C	Cafédona, Interkultureller Treffpunkt für Migrantinnen	Infodona, Beratungsstelle für Migrantinnen und ihre Familien	15'000
C-05-0860	ZH	C	Zusammenleben im Quartier erleichtern	Interessengemeinschaft Integration der AlbanerInnen in Winterthur, c/o Koordinationsstelle für Integration	3'077
C-05-0867	ZH	C	Grüezi miteneand - Integrierter Mundartunterricht für ausländische Mütter	Gemeinschaftszentrum Buchegg	5'360
C-05-0869	ZH	C	Blick über die Grenze, Interkulturelle Begegnung	Südslawische Christliche Gemeinde	6'000
C-05-0872	ZH	C	Midnight Ball Rüti	Trägerverein Midnight Ball Rüti, c/o Katrin Liscioch	9'000
C-05-0873	ZH	C	Niederschwelliger Deutschunterricht für Frauen mit Kinderhüttedienst und Quartalsveranstaltung	Marianne Gubler	1'500
C-05-0880	ZH	C	Midnight Basketball Wetzikon ZH	mb.ch - Förderverein für Midnight Projekte Schweiz	12'000
C-05-0881	ZH	C	Midnight Basketball Opfikon	Midnight Basketball Opfikon	2'500
C-05-0882	ZH	C	Midnight Point Volketswil	mb.ch - Midnight Projekte Schweiz	9'000
C-05-0889	ZH	C	FemmesTische mit Migrantinnen, mono- und interkulturell	Suchtpräventionsstelle Zürcher Oberland	15'000
C-05-0898	ZH	C	Frühlingsfest Mosaik in Zürich-Schwamendingen	Arbeitsgruppe Mosaik	5'000
C-05-0899	ZH	C	Frauengruppe (empowerment-group) für Ausländerinnen in Schwamendingen	Marianne Steinemann	3'900

appendice

C-05-0902	ZH	C	Kontak-Theater	Verein Mozaik	15'000
C-05-0924	ZH	C	Lerne das Land, in dem du lebst kennen und schliess es in dein Herz	Banovic Rajko	5'000
C-05-0970	ZH	C	Zusammenleben erleichtern	Verein Schweiz-Serbien	6'300
C-05-1004	ZH	C	Deutsch-Förderkurs für Vorschulkinder und ihre Mütter	Verein für Quartierentwicklung Zürich Nord	8'500
C-05-1077	ZH	C	Integracao sem discriminacao	Grupo Acao	2'100
C-05-1113	ZH	C	Mediateria 05	Centro Scuola e Famiglia	6'000
C-05-1142	ZH	C	EulachStyles - im Zeichen des HipHop	Verein SUBITA Strassensozialarbeit Winterthur / Mobile Jugendarbeit Winterthur (mojawi)	2'000
C-05-1157	ZH	C	Sport, Musik und Tanz für somalische Jugendliche in Zürich	Somalischer Kulturverein	5'000
C-05-1159	ZH	C	Zusammenarbeit zwischen Frauen verschiedener Herkunft	Paulus-Akademie Zürich	3'000
C-05-1160	ZH	C	Multikultureller Infotreff für Frauen aus Dübendorf	Kleinkindberatung Bezirk Uster	5'000
C-05-1189	ZH	C	Integrationskurse für albanische Frauen	Albanischer Frauenverein "DRITA" Zürich	3'800
C-05-1190	ZH	C	Deutsch- und Integrationskurse für Fremdsprachige	Elternforum der Oberstufe Turbenthal-Wildberg	8'990
C-05-1191	ZH	C	Deutschkurs der Stadt Winterthur	Stadt Winterthur, Fachstelle für Integration	8'600
C-05-1208	ZH	C	Zusammenleben in Zürich ZIZ	Verband Schweizerischer Jüdischer Fürsorgen VSJF	8'000
C-05-1222	ZH	C	Theater in Aussersihl	Verein Kanzbi / Quartierhaus Aussersihl	15'000
C-05-1223	ZH	C	Chancengleichheit (auch) im Mieterrecht	Mieterinnen- und Mieterverband Zürich	11'000
C-05-1225	ZH	C	Luna - Prävention sexuelle Gewalt bei jungen Migrantinnen	Verein Beratungsstelle Nottelefon	7'000
C-05-1231	ZH	C	Midnight Basketball Adliswil	mb.ch - Förderverein für Midnight Projekte Schweiz	6'000
C-05-1232	ZH	C	Deutsch- und Integrationskurs für Frauen im Sexgewerbe	Trägerverein Strassensozialarbeit SUBITA	7'500
C-05-1235	ZH	C	Incontri in diretta - interkulturelle Begegnungen on air	Radio LoRa	7'000
C-05-1237	ZH	C	Integrationsprogramm	Verein Africa Freedom	3'500
C-05-1241	ZH	C	Interkulturelles Kommunikationstraining mit MigrantInnen	Gruppe Inter-Kultur Limmattal, c/o Hans-Peter Wyss	5'000
C-05-1242	ZH	C	Diskussions- und Informationsveranstaltungen 2005	Anatolisch Alevitisches Kulturzentrum Winterthur und Umgebung	3'000
C-05-1249	ZH	C	Veranstaltungen zu Brennpunkten in Thai	Verein Infonet	2'000
C-05-1251	ZH	C	Symposium zur Integrations-/Migrationsförderung im Kanton Zürich	Africa Link	2'000
C-05-1294	ZH	C	Deutsch-und Integrationskurse für türkische MigrantInnen	Türkische Gemeinschaft Winterthur	8'637
C-05-1299	ZH	C	Hören und Verstehen: Integrations-Pilotprojekt	HKR-Kroatisches KulturRadio	3'670
C-05-1411	ZH	C	Hinwil trifft Hinwil	Gemeinderat Hinwil, Gemeindehaus	4'100
C-05-1417	ZH	C	Schlieren/Dietikon	Gewerkschaft Unia	15'000
C-05-1424	ZH	C	SARASVATI 2	Verein KAMADHENU	12'510
C-05-1430	ZH	C	Schule Oberi - Deutsch für fremdsprachige Mütter (DFM)	Schule Oberi, Deutsch für fremdsprachige Mütter	5'000
D1-04-0469	AG	D1	Leistungsvertrag AG	Migrationsamt, Koordinationsstelle Integrationsfragen	75'000
D1-04-0454	BE	D1	Leistungsvertrag Stadt Bern	Informationsstelle für Ausländerinnen und Ausländer	100'000
D1-05-1452	BE	D1	Pilotprojekt D1 Burgdorf	ISA Informationsstelle für Ausländerinnen- und Ausländerfragen	20'000
D1-04-0452	BL	D1	Leistungsvertrag BL	Ausländerdienst Baselland	120'000

appendice

D1-04-0453	BS	D1	Leistungsvertrag BS	GGG Informationsstelle Integration	120'000
D1-05-1078	CH	D1	Coaching Umsetzung D1	Unternehmensberatung Viktor Schiess	30'000
D1-04-0710	GE	D1	Leistungsvertrag GE	Bureau de l'intégration	250'000
D1-04-0456	JU	D1	Leistungsvertrag JU	Bureau de l'intégration et de la lutte contre le racisme	30'000
D1-04-0457	LU	D1	Leistungsvertrag LU	FABIA Fachstelle für die Beratung, und Integration von AusländerInnen	130'000
D1-04-0458	NE	D1	Leistungsvertrag NE	Bueraux du Délégué aux étrangers	150'000
D1-04-0462	SG	D1	Leistungsvertrag SG	Arbeitsgemeinschaft für Integrationsfragen St. Gallen	200'000
D1-04-0459	SH	D1	Leistungsvertrag SH	INTEGRES, Integrationsfachstelle für die Region Schaffhausen	60'000
D1-04-0460	SZ	D1	Leistungsvertrag SZ	KomIn, Kompetenzzentrum für Integration	60'000
D1-04-0463	TG	D1	Leistungsvertrag TG	Fachstelle für Integration	60'000
D1-04-0464	VD	D1	Leistungsvertrag VD canton	Centre Social Protestant	220'000
D1-04-0747	VD	D1	Leistungsvertrag VD ville de Lausanne	Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés BLI	78'000
D1-04-0465	ZG	D1	Leistungsvertrag ZG	Fachstelle für Integrationsfragen	60'000
D1-04-0466	ZH	D1	Leistungsvertrag ZH Kanton	Fachstelle der Kantonalen Beauftragten für Integrationsfragen Zürich	300'000
D1-04-0467	ZH	D1	Leistungsvertrag ZH Stadt Zürich	Stadt Zürich Integrationsförderung	200'000
D1-04-0468	ZH	D1	Leistungsvertrag ZH Stadt Winterthur	Fachstelle für Integration	70'000
D2-05-0757	AG	D2	Netzwerk Kulturvermittlung	Stadt Baden, Fachstelle Integration	23'000
D2-05-0763	AG	D2	Linguadukt	HEKS AG/SO, SRK AG	50'000
D2-04-0736	BE	D2	Vorbereitungsprozess Kanton Bern	Caritas Bern, Vermittlungsstelle Dolmetscherinnen u. Dolmetscher	40'000
D2-05-1067	BE	D2	Vermittlungsstelle Kanton Bern, Aufbau und Übergang	Verein Elternbildung Kanton Bern, intercultura	28'000
D2-05-1068	BE	D2	HEKS Regionalstelle Bern	HEKS Regionalstelle Bern	42'000
D2-05-1069	BE	D2	Vorbereitung Vermittlungsstelle für interkulturelle ÜbersetzerInnen Bern	Verein Lesüd	10'500
D2-05-1070	BE	D2	Vermittlungsstelle DolmetscherInnen Caritas Bern	Caritas Bern	55'000
D2-04-0767	BL	D2	Vermittlungsstelle für Interkulturelle ÜbersetzerInnen	Ausländerdienst BL	39'000
D2-04-1044	BS	D2	Vermittlungsstelle D2 Basel-Stadt (HEKS)	HEKS Regionalstelle beider Basel	60'000
D2-05-1075	CH	D2	Umsetzungskonzept für die Steuerung des Schwerpunktes D2	Unternehmensberatung Victor Schiess	38'123
D2-05-1438	FR	D2	service d'interprétariat communautaire	Caritas Jura et Caritas Suisse Fribourg	33'790
D2-04-0774	GE	D2	Interprétariat communautaire	Croix-Rouge genevoise	150'000

appendice

D2-04-0766	GR	D2	Leistungsvertrag Dolmetsch-Vermittlungsstelle Chur	Caritas Schweiz, Abteilung Integration	40'000
D2-05-1084	LU	D2	Vermittlungsstelle D2	Caritas Luzern	85'000
D2-05-1085	LU	D2	Vermittlungsstelle D2	Fabia, Fachstelle für die Beratung und Integration von AusländerInnen	21'340
D2-04-0732	NE	D2	Service d'interprétariat communautaire	Bureau du délégué aux étrangers	50'000
D2-04-0731	SG	D2	VERDI Vermittlungsdienst für interkulturelle ÜbersetzerInnen	Kanton St. Gallen, Koordinationsstelle für Integration	80'000
D2-04-0764	SH	D2	DERMAN - Fachstelle für interkulturelle Vermittlung	SAH Schaffhausen	60'000
D2-04-0765	TG	D2	Vermittlungsstelle für interkulturelle ÜbersetzerInnen	Caritas Thurgau	28'000
D2-04-0768	TI	D2	DERMAN	Soccorso Operaio Svizzero, sezione Ticino	50'000
D2-04-0730	VD	D2	Programme de coordination des interprètes communautaires (VD)	Appartenances	150'000
D2-04-0737	ZH	D2	Kompetenzzentrum medios ZH	medios	147'690
E-04-1034	AG	E	Zusammenleben und die Konflikte zwischen Christen und Moslems	Grenzüberschreitende Jugendarbeit	11'400
E-05-1319	AG	E	Jugendcafé Höfli	Verein Jugendarbeit Zurzach	4'500
E-05-1422	AG	E	Partizipation im öffentlichen Raum	MigrantInnen Raum Aargau	30'000
E-04-0489	BE	E	Entwicklung der Visualisierung von Regeln in öffentlichen Handlungsfeldern	Koordinationsstelle für Integration	3'000
E-05-1057	BE	E	Integrationsarbeit auf dem Robi Rüfenacht	Trägerverein Jugendarbeit Worb TJWO	20'000
E-05-1255	BE	E	Jugendprojekt "summer-dreif" Bern Stadtteil III	Kirchgemeinde Heiliggeist - Jugendarbeit	2'000
E-05-1257	BE	E	Zwangsheirat.ch	Katamaran - Verein zur Integration der Tamilisch sprechenden Gemeinschaft in der Schweiz	54'000
E-05-1310	BE	E	Mädchenarbeit in Münsingen - Modiabende	VJA - Verein Jugendfachstelle Aaretal	40'000
E-05-1441	BE	E	Migrantinnen und ihre Töchter in der Pubertät	wisdonna/zentrum5/TOJ	20'800
E-05-1051	BS	E	Respect mi	Sicherheitsdepartement Kanton Basel-Stadt - Integration Basel	30'000
E-05-1437	BS	E	"Regio-Anzeigen"	"Integration Basel", Kantonale Integrationsstelle und Anlaufstelle Rassistische Diskriminierung Basel-Stadt	300'000
E-05-1445	BS	E	Film "Urban Islam Schweiz - Zwischen Handy und Koran"	Museum der Kulturen Basel	52'000
E-05-1458	BS	E	Nachrichtenagentur Soliday News Center	Soliday	90'000
E-04-0428	CH	E	Umsetzung Schwerpunkt A: externe Gutachten	EKA Sekretariat	32'000
E-04-0450	CH	E	Leistungsvertrag FIM	Forum für die Integration, von Migrant/innen	300'000
E-04-0726	CH	E	Vernetzte Interventionen	Klipp&Klang Radiokurse	65'000
E-05-1018	CH	E	Bunt kickt gut	INFOCLICK.CH, Kinder- und Jugendförderung Schweiz	100'000
E-05-1048	CH	E	Evaluationskonzept Schwerpunkteprogramm 2004 - 2007	INFRAS AG	50'000
E-05-1076	CH	E	Studie Gewaltprävention	Universität Zürich, Pädagogisches Institut	50'000
E-05-1093	CH	E	"Arbeiten in der Schweiz": Strategien zur beruflichen Integration von MigrantInnen	Schweizerischer Verband für Berufsberatung	60'000
E-05-1100	CH	E	Managing Diversity - Projekt-Skizze zu einem Schulungsfilm	artefakt - wort+bild	83'000
E-05-1104	CH	E	Rahmenkonzept: Sprachnachweis für die Einbürgerung	Lern- und Forschungszentrum Fremdsprachen (LeFoZeF), Universität Freiburg, Bereich Deutsch als Fremdsprache	83'000

appendice

E-05-1106	CH	E	Alter & Migration Online	Projektgemeinschaft Alter & Migration Pro Senectute Schweiz	15'000
E-05-1107	CH	E	DVD-Video/Rom Feste im Licht	Museum der Kulturen	30'000
E-05-1112	CH	E	Vorstudie zum Projekt "Sprachportfolio für Migrantinnen"	Sprache und Integration	15'000
E-05-1116	CH	E	Local Integration of Immigrants into the Labour Market (Etude LEED)	OCDE	91'585
E-05-1136	CH	E	Tournee "Viel Theater um Secondas und Secondos"	albamig_Büro für interkulturelle Mediation und Kulturförderung	112'000
E-05-1289	CH	E	globalkids - die Kinder der Immigranten sind die CH-er von morgen	global_kids.ch - Eva Burkard und Genny Russo	15'000
E-05-1367	CH	E	Integration findet Stadt	Bundesamt für Wohnungswesen, Bundesamt für Raumentwicklung	27'000
E-05-1406	CH	E	Lernfestival 05: 6. September: Tag der AusländerInnen	Schweizerischer Verband für Weiterbildung SVEB	67'900
E-05-1428	CH	E	Zwischen den Welten	RECK Filmproduktion	30'000
E-05-1439	CH	E	Filmworkshops Heimat	Verein Schweizer Jugendfilmtage	80'000
E-05-1443	CH	E	Erste nationale Migranterversammlung	FIMM Forum für die Integration der Migrantinnen und Migranten	24'000
E-05-1444	CH	E	Evaluation FIMM	KEK-CDC	47'292
E-05-1471	CH	E	Teilevaluation Programm und Vollzug IF-Programm 2004-2007	Büro Vatter, Politikforschung & -beratung	150'000
E-05-1676	CH	E	Infoblatt Wohnen	Weissgrund Kommunikation AG	60'000
E-05-1701	CH	E	Evaluation Spezialausschreibung Jugend	advocacy ag	35'000
E-05-1724	CH	E	Schweizer Integrationspreis	Sekretariat EKA	58'000
E-05-1738	CH	E	Forschung: "Konstruktion von Integration in Sprachspielen"	Universität St. Gallen, Lehrstuhl für Organisationspsychologie	60'000
E-05-1752	CH	E	Publikation Studie Gewaltprävention	Sekretariat EKA	42'000
E-05-1325	GE	E	STREET TV	Service de l'Aménagement Urbain "Les yeux de la ville"	13'300
E-05-1063	LU	E	Mediation bei Jugendgewalt und Begegnung	albamig_Büro für interkulturelle Mediation und Kulturförderung	45'000
E-05-1408	LU	E	Tagung zu den Integrationskriterien	Kantonale Kommission für Ausländer- und Integrationspolitik	9'005
E-05-1746	LU	E	wINTi - Faktoren erfolgreicher Integration	Hochschule für Soziale Arbeit Luzern, Institut WDF	80'000
E-05-1256	NE	E	Alter connexion	Centre de Loisirs de Neuchâtel	20'000
E-05-1423	NE	E	Neuchâtoï	Bureau du Délégué aux étrangers	113'000
E-05-1431	SG	E	Interreligiöse Dialog- und Aktionswoche	Koordinationsstelle für Integration	60'000
E-05-1485	SG	E	Vorstufe Deutsch-Deutschlehrmittel für fremdsprachige schulungsgewohnte Erwachsene	Büchler Verlag	18'300
E-05-1318	SH	E	Sozialräumliche Jugendarbeit in der Stadt Schaffhausen	Quartierarbeit der Stadt Schaffhausen	100'800
E-05-1677	SH	E	DVD-Film (30'): "Kinder in der Deutschklasse"	Daniel Leu / Paul Riniker, consulting-training	75'000
E-04-0678	TI	E	Una rete regionale, attività l'integrazione?	Commissione comunale per l'integrazione degli stranieri, C/o Municipio di Monte Carasso	6'500
E-05-1418	TI	E	Chiasso, culture in movimento: Progetto di ricerca"	Ufficio previdenza sociale, Comune di Chiasso	12'000
E-05-1144	VD	E	"Toi pour moi... Moi pour toi"	Association pour la Jeunesse Aiglonne	9'800
E-05-1328	VD	E	Favoriser l'intégration des jeunes de Renens	Ville de Renens - Direction de la Sécurité sociale	120'000
E-05-1361	VD	E	PAVE - Projet d'Animation et d'accompagnement Vers l'Emploi	Fondation Mode d'Emploi	120'000
E-05-1429	VD	E	Intégration: jeux et enjeux	Théâtre pour Enfants de Lausanne-ELDORADO	30'000
E-05-1296	VS	E	Engagement d'un médiateur social inter-régional	Commune de Vouvry	50'000
E-05-0991	ZH	E	TABU	Markus Imhoof, c/o Thelma Film AG	30'000

appendice

E-05-1110	ZH	E	Alter & Migration Broschüren	Projektgemeinschaft Alter & Migration c/o Pro Senectute Schweiz	20'000
E-05-1309	ZH	E	Bahnhof Platz - Seeplatz-Umgestaltung	Stadt Wädenswil, Schul- und Jugendabteilung, Städtische offene Jugendarbeit	22'600
E-05-1413	ZH	E	Wo ist mein Platz? Wo darf und will ich sein?	okaj zürich - Kantonale Kinder- und Jugendförderung	33'500
E-05-1436	ZH	E	"World" Zürich - Kulturanlass zum Migrationsland Schweiz	Verein Migrationsmuseum Schweiz	50'000